



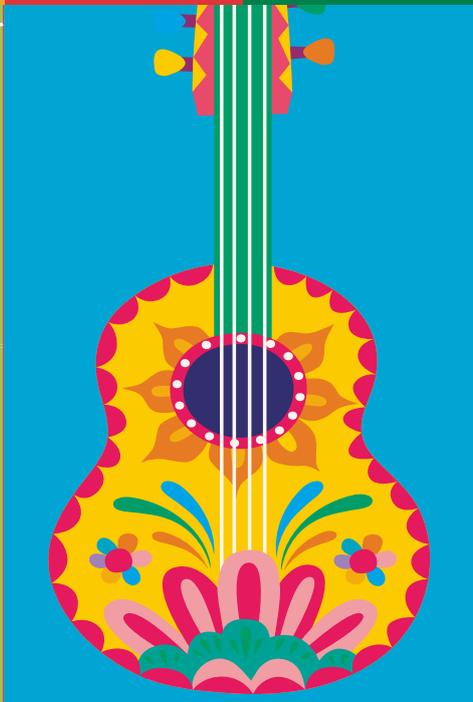
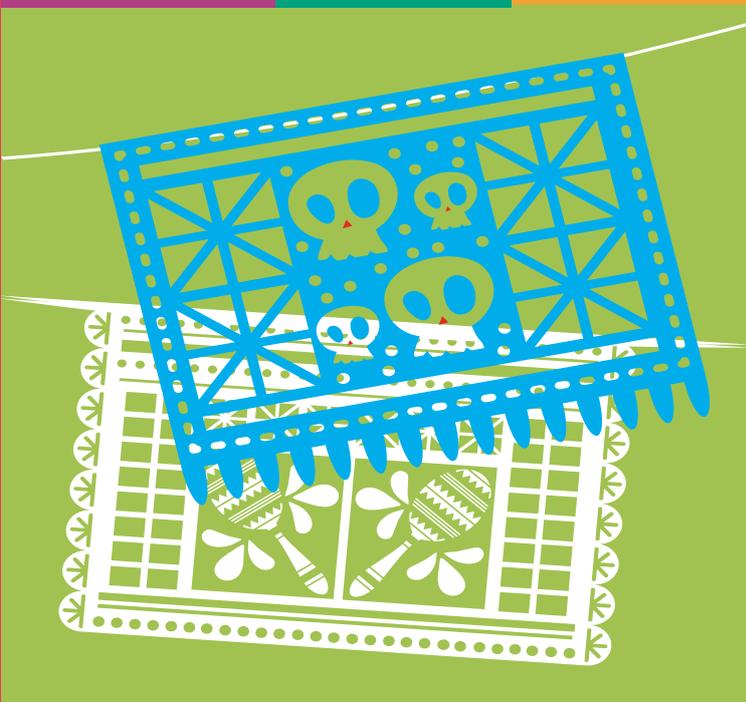
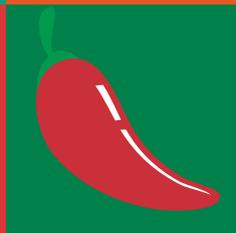
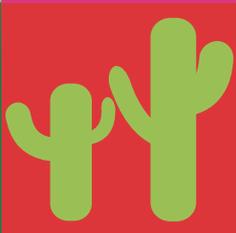
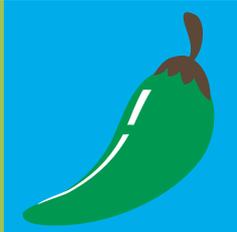
Union Internationale des Avocats  
International Association of Lawyers  
Unión Internacional de Abogados

# 69<sup>e</sup> CONGRÈS UIA

# PROGRAMME PRELIMINAIRE

29 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025

# GUADALAJARA





**UIA** Union Internationale des Avocats  
International Association of Lawyers  
Unión Internacional de Abogados

UIA

**RASSEMBLER  
LES AVOCATS  
DU MONDE**

depuis 1927



L'UIA est l'**organisation mondiale** et **multiculturelle** de la **profession juridique**.

Riche de ses membres exerçant dans **110 pays**, l'UIA défend l'**indépendance** et la **liberté d'exercice des avocats et des professionnels du droit**. Elle a pour mission de favoriser le **développement professionnel, l'échange** et l'**acquisition de savoirs entre professionnels**. Elle **promeut l'État de droit dans le monde**. L'UIA est un **réseau international** dont les membres sont à la fois des confrères et des amis.

[www.uianet.org](http://www.uianet.org)

69<sup>e</sup>  
CONGRÈS UIA  
29 OCTOBRE  
2 NOVEMBRE  
2025  
#UIAGDL

**Union Internationale des Avocats**

23, rue de la Victoire

75009 Paris - France

T. +33 1 44 88 55 66

E. [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

W. [gdl.uianet.org](http://gdl.uianet.org)

**Expo Guadalajara**

Av. Mariano Otero 1499

44550 Guadalajara - Mexique



GUADALAJARA  
2025  
UIA CONGRESS

# 1 ■ Informations générales

Qu'est-ce que l'UIA ? / 6

Calendrier du congrès / 8 / 9

Informations congrès / 10

Informations pays / 11

Partenaires du congrès / 12 / 13

Interprétation simultanée / 36

# 2 ■ Programme scientifique

## 2.1 / Thèmes principaux

Le présent et l'avenir du règlement des différends

en matière d'investissements étrangers / 16

Industrie agroalimentaire, durabilité et commerce international / 24

## 2.2 / Séances de travail des commissions

Droit administratif et réglementaire / 27

Droit agroalimentaire / 18 / 30

Droit animalier / 18 / 33

Arbitrage international / 26 / 29

Droit de l'art / 27

Droit des assurances / 22

Avenir de l'avocat / 22 / 27

Avocats & juristes d'entreprise / 33

Droit bancaire et financier / 17 / 33

Droit et pratique du contentieux / 23 / 29

Droit des contrats / 33

Défense pénale internationale / 21

Entreprises et droits de l'homme / 32

Droit de l'environnement et du développement durable / 18

Droit de la faillite / 20

Droit de la famille / 25 / 34

Droit fiscal / 21

Droits de l'homme / 33 / 35

Droit de l'immigration et nationalité / 31

Droit immobilier / 33

Droit international privé / 19

Investissements étrangers / 21

Médiation et prévention des conflits / 35

Droit de la santé / 25

Droit de la mode / 18

Organisation des cabinets d'avocats / 27

Organisation internationale du patrimoine / 32 / 34

Droit pénal / 21 / 35

Droit de la presse et des médias / 31

Propriété intellectuelle / 18 / 26

Droit des sociétés et fusions & acquisitions / 33

Droit des sports / 17

Droit des technologies de l'information / 23 / 26

Droit des transports / 22

Droit du travail / 31

Droit OHADA / 35

Vente internationale de marchandises / 30 / 33

Vie privée et droits de l'homme numérique / 23 / 26

## 2.3 / Séances de travail conjointes des commissions

Droit Agroalimentaire / Droit animalier /

Droit de l'Environnement et du Développement Durable / 18

Droit Agroalimentaire / Vente internationale de marchandises / 30

Droit animalier / Droit bancaire et financier / Droits de l'Homme / 33

Droit des assurances / Droits des transports / 22

Arbitrage international / Droit et pratique du contentieux / 29

Avenir de l'Avocat / Organisation des cabinets d'avocats / 27

Droit des contrats / Avocats & juristes d'entreprise /

Vente internationale de marchandises / 33

Droit de la famille / Droit de la santé / 25

Droit de l'immigration et nationalité / Droit du travail / 31

Investissements étrangers / Droit fiscal / 21

Droit de la mode / Propriété intellectuelle / 18

Organisation Internationale du Patrimoine / Comité LGBTQIA+ / 32

Droit pénal / Défense pénale internationale / 21

Droit pénal / Droits de l'Homme / 35

Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit immobilier / 33

Droit des technologies de l'information / Droit et pratique du contentieux /

Vie privée et droits de l'homme numérique / 23

Droit des technologies de l'information / Propriété intellectuelle /

Vie privée et droits de l'homme numérique / 26

## 2.4 / Autres réunions

Forum des avocats africains / 15

Forum des avocats arabophones / 15

Forum des avocats asiatiques / 15

Forum de common law / 15

Forum des avocats des pays d'Europe centrale et orientale / 15

Forum des avocats francophones / 15

Forum des avocats germanophones / 15

Forum des avocats hispanophones / 15

Forum des avocats italoophones / 15

Forum des avocats latino-américains / 15

Forum des avocats lusophones / 15

Sénat international des barreaux / 20

Forum des membres collectifs / 16

Comité des femmes / 16

NextGen Network / 25 / 29

Session du Comité Bien-être / 28

Session du Comité LGBTQIA+ / 23 / 32

Session Legal Tech avec LexisNexis / 34

Session Task Force Intelligence Artificielle / 28

Session UIA-ABA / 32

Session UIA-IROL / 28

Session UIAdvance / 31

UIA Networking / 15



## **Bienvenue au Congrès 2025 de l'UIA à Guadalajara, la capitale de l'État de Jalisco, au Mexique.**

Je tiens à remercier les membres du Comité d'organisation mexicain et les dirigeants des trois barreaux mexicains, l'Ilustre y Nacional Colegio de Abogados de México, Barra Mexicana et l'Asociación Nacional de

Abogados de Empresa, pour leur soutien généreux et enthousiaste.

Le lieu choisi pour accueillir cet événement, le palais des congrès Expo Guadalajara, respecte pleinement les lignes directrices de l'UIA en matière de durabilité. En effet, ce palais des congrès certifié neutre en carbone/respectueux de l'environnement a mis en place une politique de gestion des déchets, emploie des produits et des aliments écologiques et s'efforce d'optimiser l'éclairage et de minimiser la consommation d'eau et d'électricité. Le palais des congrès est facilement accessible à pied depuis plusieurs hôtels et desservi par le transport public.

Tout cela fera de Guadalajara 2025 le premier Congrès conforme aux normes de durabilité dans l'histoire de l'UIA !

À notre époque marquée par la complexité et le changement, les deux thèmes principaux portent sur les défis et les évolutions liés à deux des aspects les plus actuels et cruciaux pour les conseillers juridiques et les avocats dans le monde des affaires internationales. Le premier thème principal, sous le titre Résolution des litiges en matière d'IDE, analysera les différents mécanismes de résolution de litiges disponibles, y compris la médiation, prévus par les accords internationaux et les TBI applicables, dans le contexte des nouveaux types de problèmes occasionnant des litiges (tels que la transition énergétique, les sanctions et les questions environnementales et technologiques). Le deuxième thème principal, intitulé Agroalimentaire, durabilité et commerce international, abordera les multiples aspects juridiques impliqués dans la transformation des systèmes agroalimentaires vers un modèle plus durable, résilient, inclusif, équitable et sain, dans un climat et un environnement en pleine mutation.

En outre, vous aurez le choix entre 45 séances de travail différentes portant sur tous les domaines du droit, avec des intervenants et des participants de plus de 80 pays.

Je suis impatient de vous accueillir à Guadalajara pour partager cette expérience inoubliable !

**Carlo Mastellone**  
Président de l'UIA



## **Chers collègues et amis de l'UIA,**

C'est un honneur de m'adresser à vous en tant que président du 69<sup>e</sup> congrès de l'UIA. Nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous à Guadalajara, au Mexique, du 29 octobre au 2 novembre 2025. Le Congrès de l'UIA est une occasion unique pour les avocats du monde entier

de se rencontrer, d'échanger des idées et de renforcer leurs liens. Dans un monde globalisé, rencontrer des collègues de différentes cultures, engagés en faveur du droit et de la justice, est une expérience précieuse.

Le Mexique et Guadalajara offrent un cadre inégalable. Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, est un témoignage vivant du mélange de modernité et de tradition qui caractérise notre pays. Guadalajara est un creuset de traditions emblématiques du Mexique. C'est le lieu d'origine des mariachis, le symbole musical mexicain classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est également d'ici que viennent

la tequila et la charrería (rodéo mexicain). Une grande partie de ce que l'on associe au Mexique, comme les mariachis, la tequila, les chapeaux ou la danse du Jarabe Tapatío, trouve son origine à Jalisco.

La cuisine de Guadalajara fait également partie de ses grands attraits. Des tortas ahogadas (sandwiches en sauce) et des tacos à la haute cuisine fusion, chaque repas est un ravissement des sens. Guadalajara est aussi un pôle de développement technologique majeur en Amérique latine, abritant de grandes entreprises technologiques telles que IBM, Oracle, Cisco, Toshiba, Intel, HP et Dell. Jalisco représente 40 % de l'industrie informatique au Mexique. La ville dispose d'infrastructures modernes pour un séjour productif et agréable.

Lors de ce congrès, des conférences et des ateliers de haut niveau seront organisés sur les sujets les plus importants du droit international. Ce sera l'occasion d'apprendre auprès d'experts et de partager des connaissances. Guadalajara vous offrira des expériences inoubliables et nous vous attendons avec impatience au Mexique !

**Arturo Pueblita Fernández**  
Président du 69<sup>e</sup> Congrès de l'UIA

## UIA

### Rassembler les avocats du monde

---

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. Elle favorise le développement professionnel, l'acquisition de savoirs, la création d'un réseau et promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Aujourd'hui, l'UIA touche près de deux millions d'avocats au travers de ses membres individuels ou collectifs (barreaux, fédérations, associations) répartis dans le monde entier.

Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde.

Plusieurs formules d'adhésion vous sont proposées selon votre profil et le pays dans lequel vous exercez.

Vous pourrez prendre part aux travaux des 44 commissions de l'UIA et partager votre expérience avec celle de professionnels venus de tous horizons, lors des séminaires, des formations et du congrès annuel de l'UIA.

Vous pourrez également vous mobiliser aux côtés de l'Institut pour l'État de Droit de l'UIA (UIA-IROL) qui, chaque année, apporte son soutien aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession. Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés et où le bon fonctionnement de la justice est entravé, l'UIA fera entendre votre voix.

L'adhésion à l'UIA permet également de bénéficier d'un tarif préférentiel pour votre inscription au congrès. Pour en savoir plus, connectez-vous au site Web de l'UIA : **[www.uianet.org](http://www.uianet.org)**

### Comité d'organisation international

---

**Carlo MASTELLONE**

*Président de l'UIA*

**Arturo PUEBLITA FERNÁNDEZ**

*Président du Congrès*

**Ignacio CORBERA DALE**

*Co-Directeur des Congrès*

**Sebastiaan MOOLENAAR**

*Co-Directeur des Congrès*

**Olivier NICOD**

*Directeur Financier*

**Stéphane BONIFASSI**

*Directeur Adjoint - Thèmes Principaux Congrès*

**Urquiola DE PALACIO**

*Directeur des Revenus*

**Ian DE FREITAS**

*Directeur des Commissions*

**Verena MOLL**

*Directeur Adjoint des Commissions*

**Matthias W. STECHER**

*Directeur Adjoint des Commissions*

**Christoph OERTEL**

*Directeur Adjoint des Commissions*

### Comité d'organisation local

---

**Fernando HERNÁNDEZ GÓMEZ**

*Président du Comité d'organisation local*

**Rubén ACOSTA GONZÁLEZ**

**Moisés CASTRO PIZANA**

**Oscar CRUZ BARNEY**

**Alan Gerardo DE LA TORRE LOBERA**

**Eduardo GARCÍA VILLANUEVA**

**Albertico GUINTO SIERRA**

**José GUZMÁN CAVAZOZ TREVIÑO**

**Fernando HERNÁNDEZ DE LA TORRE**

**Héctor HERRERA ORDOÑEZ**

**Ana Karen INZUNZA SANCHEZ**

**Ana María KUDISCH CASTELLÓ**

**Adrián OJEDA CUEVAS**

**Luis Fernando PALOMINO BERNAL**

**Alfonso PÉREZ-CUELLAR MARTINEZ**

**Nuhad PONCE KURI**

**Antonio Mario PRIDA PEÓN DEL VALLE**

**Martha Aurora RAMÍREZ ESPINOZA**

**Yubani RAMÍREZ AMAYO**

**Elvia del Carmen RIOS SALDANA**

**Elena del Rosario ROBLES SAHAGUN**

**Domingo RUIZ LÓPEZ**

**Juan Alberto RUVALCABA GONZÁLEZ**

**Jorge A. SÁNCHEZ Cordero**

**Gustavo Adolfo SANTILLANES MENESES**

**Jorge Jesús SEPÚLVEDA GARCÍA**

**Ricardo SEPÚLVEDA IGUINIZ**

# L'UIA au service de l'État de droit

- ◆ Protéger les avocats
- ◆ Soutenir l'indépendance de la profession juridique
- ◆ Promouvoir l'État de droit
- ◆ Travailler pour l'accès à la justice
- ◆ Agir pour la défense des droits humains
- ◆ Appeler à l'abolition de la peine de mort

Nos actions vous intéressent ?



Contactez l'UIA :  
[uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
+33 1 44 88 55 66  
[www.uianet.org](http://www.uianet.org)



# Calendrier du congrès

Mercredi 30 octobre										Jeudi 30 octobre				
Salle	Guadalajara 4	Moda	Mueble 1	Mueble 2	Joya 1	Comercio	Joya 2	Guadalajara 4	Moda	Mueble 1	Mueble 2	Joya 1	Comercio	Joya 2
8h00														
8h30														
9h00														
9h30								9h00 - 10h30 Thème principal 1 (partie 1)	9h00 - 10h30 Forum des membres collectifs (partie 1)	9h00 - 10h30 Session du comité des femmes (partie 1)	9h00 - 10h30 Droit bancaire et financier (partie 1)	9h00 - 10h30 Droit des Sports (partie 1)	9h00 - 10h30 Droit Agroalimentaire / Droit animalier / Droit de l'Environnement et du Développement Durable (partie 1)	9h00 - 10h30 Droit de la mode / Propriété intellectuelle (partie 1)
10h00														
10h30														
11h00														
11h30								11h00 - 12h30 Thème principal 1 (partie 2)	11h00 - 12h30 Forum des membres collectifs (partie 2)	11h00 - 12h30 Session du comité des femmes (partie 2)	11h00 - 12h30 Droit bancaire et financier (partie 2)	11h00 - 12h30 Droit des Sports (partie 2)	11h00 - 12h30 Droit Agroalimentaire / Droit animalier / Droit de l'Environnement et du Développement Durable (partie 2)	11h00 - 12h30 Droit de la mode / Propriété intellectuelle (partie 2)
12h00														
12h30														
13h00														
13h30														
14h00								14h00 - 15h30 Sénat international des barreaux (partie 1)	14h00 - 15h30 Droit de la faillite (partie 1)	14h00 - 15h30 Investissements étrangers / Droit fiscal (partie 1)	14h00 - 15h30 Droit pénal / Défense pénale internationale (partie 1)	14h00 - 15h30 Droit des assurances / Droits des transports (partie 1)	14h00 - 15h30 Droit des technologies de l'information / Droit de la pratique du contenu / Vie privée et droits de l'homme numérique (partie 1)	14h00 - 15h30 Droit international privé
14h30														
15h00														
15h30														
16h00								16h00 - 17h30 Sénat international des barreaux (partie 2)	16h00 - 17h30 Droit de la faillite (partie 2)	16h00 - 17h30 Investissements étrangers / Droit fiscal (partie 2)	16h00 - 17h30 Droit pénal / Défense pénale internationale (partie 2)	16h00 - 17h30 Droit des assurances / Droits des transports (partie 2)	16h00 - 17h30 Droit des technologies de l'information / Droit de la pratique du contenu / Vie privée et droits de l'homme numérique (partie 2)	16h00 - 17h30 Session du Comité LGBTQIA+
16h30														
17h00														
17h30														
18h00														
18h30														
19h00														
19h30														

18:00 Cérémonie d'ouverture

19h00 Soirée informelle

Salle	Vendredi 31 octobre					Samedi 1 novembre									
	Guadalajara 4	Moda	Mueble 1	Mueble 2	Joya 1	Comercio	Joya 2	Universidad de Guadalajara	Guadalajara 4	Moda	Mueble 1	Mueble 2	Joya 1	Comercio	Joya 2
8h00															
8h30															
9h00															
9h30	Thème principal 2 (partie 1)	Droit de la famille / Droit de la santé (partie 1)	Session Next Gen Network (partie 1)	Arbitrage international (partie 1)	Droit des technologies de l'information / Propriété intellectuelle / Vie privée et droits de l'homme numérique (partie 1)	Droit administratif et réglementaire (partie 1)	Droit de l'Art (partie 1)	Avenir de l'Avocat / Organisation des cabinets d'avocats (partie 1)	Droits des contrats / Avocats & juristes d'entreprise / Vente internationale de marchandises (partie 1)	Droit bancaire et financier / Droits de l'Homme (partie 1)	Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit immobilier (partie 1)	Organisation Internationale du Patrimoine / Comité IOSTQUA+	Séminaire conjointe UIA-ABA avec la participation de la commission Entreprises et droits de l'Homme		
10h00															
10h30															
11h00															
11h30	Thème principal 2 (partie 2)	Droit de la famille / Droit de la santé (partie 2)	Session Next Gen Network (partie 2)	Arbitrage international (partie 2)	Droit des technologies de l'information / Propriété intellectuelle / Vie privée et droits de l'homme numérique (partie 2)	Droit administratif et réglementaire (partie 2)	Droit de l'Art (partie 2)	Avenir de l'Avocat / Organisation des cabinets d'avocats (partie 2)	Droits des contrats / Avocats & juristes d'entreprise / Vente internationale de marchandises (partie 2)	Droit bancaire et financier / Droits de l'Homme (partie 2)	Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit immobilier (partie 2)	Organisation Internationale du Patrimoine	Session Legal tech avec LexisNexis		
12h00															
12h30															
13h00															
13h30															
14h00	Session de la Task Force Intelligence Artificielle (partie 1)	Session UIA-IROL (partie 1)	Session Next Gen Network - Débat des étudiants (partie 1)	Arbitrage international / Droit et pratique du contentieux (partie 1)	Droit Agroalimentaire / Vente internationale de marchandises (partie 1)	Droit de l'immigration / Droit du travail (partie 1)	Droit de la presse et des médias (partie 1)	Session du Comité Bien-être	Droit de la famille (partie 1)	Droit pénal / Droits de l'Homme (partie 1)	14h00 - 16h00 Médiation et prévention des conflits	14h00 - 16h00 Droit OHADA			
14h30															
15h00															
15h30															
16h00															
16h30	Session de la Task Force Intelligence Artificielle (partie 2)	Session UIA-IROL (partie 2)	Session Next Gen Network - Débat des étudiants (partie 2)	Arbitrage international / Droit et pratique du contentieux (partie 2)	Droit Agroalimentaire / Vente internationale de marchandises (partie 2)	Droit de l'immigration / Droit du travail (partie 2)	Droit de la presse et des médias (partie 2)								
17h00															
17h30															
18h00															
18h30															
19h00															
19h30															

19h30 Cocktail de clôture + soirée libre

20h30 Dîner de gala

- Cérémonies
- Réunions institutionnelles
- Forums
- Sessions des commissions
- Sessions spéciales
- Thèmes principaux

## LIEU DU CONGRÈS

---

### **Expo Guadalajara**

Av. Mariano Otero 1499 - 44550 Guadalajara - Mexique

## ADRESSE DES ORGANISATEURS

---

Pour vous inscrire au congrès et pour tout renseignement sur l'UIA et/ ou le congrès, merci de contacter :

### **UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS**

23, rue de la Victoire - 75009 Paris - France

T. +33 1 44 88 55 66

E. [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

W. [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

Pour réserver votre hébergement, merci de contacter :

### **BNETWORK**

T. + 33 1 58 16 20 10

E. [uiacongress@bnetwork.com](mailto:uiacongress@bnetwork.com)

W. [www.uiacongress.bnetwork.com](http://www.uiacongress.bnetwork.com)

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

---

Le congrès UIA 2025 sera organisé dans le respect des restrictions sanitaires qui seront en vigueur à Guadalajara en octobre 2025.

## ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

---

Certains lieux peuvent présenter un accès peu facile pour les personnes à mobilité réduite. Nous remercions les participants ayant besoin d'une attention particulière de bien vouloir le signaler dans le formulaire d'inscription dans la section prévue à cet effet.

## DÉJEUNERS

---

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis à Expo Guadalajara sous forme de buffet assis. Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

---

Une fois inscrit au congrès, vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur [gdl.uianet.org](http://gdl.uianet.org).

## RAPPORTS DU CONGRÈS

---

Les rapports reçus sous forme électronique seront accessibles sur [gdl.uianet.org](http://gdl.uianet.org), pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription, une fois connectés à leur espace personnel.

## ACCREDITATION

---

En se connectant à son espace personnel sur le site Web de l'UIA, [www.uianet.org](http://www.uianet.org), chaque participant pourra télécharger, à la fin du congrès, un certificat de participation, qui pourra être utilisé pour obtenir des points dans le cadre de la formation continue. À cette fin, l'UIA a entrepris des démarches auprès des différents centres d'homologation et/ou d'accréditation dans plusieurs pays. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.

## MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

---

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement la section dédiée au congrès de Guadalajara sur le site web de l'UIA pour prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées à ce programme. Le programme final, incluant toutes les mises à jour et informations pratiques, sera remis aux participants sur place.

## INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

---

Le tableau page 36 résume les réunions pour lesquelles une traduction simultanée est organisée à ce jour. À votre arrivée au congrès, veuillez consulter le programme final pour vérifier si la traduction simultanée est proposée dans d'autres langues ou pour d'autres réunions.

## BIENVENUE À GUADALAJARA !

Le Congrès de l'UIA se rend au Mexique !



Capitale de l'Etat de Jalisco, à l'ouest du Mexique, Guadalajara est l'une des villes les plus importantes du pays. Moderne car ancrée dans le développement des nouvelles technologies, elle est aussi le berceau des mariachis, moulés dans leurs costumes pailletés et coiffés de leurs grands chapeaux ronds, le fameux sombrero mexicain. La tequila, mondialement connue, est produite dans le village du même nom, à quelque 60 km de là.

Le cœur de Guadalajara regorge de monuments historiques, de jolies places verdoyantes et de beaux bâtiments coloniaux. Comme Guanajuato, Guadalajara est aussi une grande ville universitaire, qui entretient des échanges avec des villes de plusieurs pays.



## FORMALITÉS D'ENTRÉE

Tous les participants au congrès doivent voyager avec un passeport valide, une preuve d'inscription au congrès, une réservation d'hôtel, un billet de départ du Mexique et une carte de crédit.

En outre, les ressortissants des pays qui exigent un visa pour entrer au Mexique doivent demander un visa de visiteur auprès d'un consulat mexicain au moins 8 semaines à l'avance, à moins qu'ils ne disposent d'un visa valide au moment de leur arrivée au Mexique, délivré par les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Royaume-Uni, le Japon ou tout autre pays de l'espace Schengen.

Vous pouvez consulter la liste des pays pour lesquels un visa est nécessaire pour entrer au Mexique en cliquant sur le lien suivant : <https://embamex.sre.gob.mx/finlandia/index.php/traveling/visas>

## TRANSPORT

Plusieurs compagnies aériennes desservent la destination par des vols directs. Vous pourrez bénéficier de tarifs attractifs en réservant votre vol pour Guadalajara directement sur Internet le plus tôt possible.

## HÉBERGEMENT

Les hôtels sélectionnés par l'UIA sont situés à Guadalajara, près du lieu du congrès. Vous pouvez effectuer votre réservation en ligne sur : [www.uiacongress.bnetwork.com/](http://www.uiacongress.bnetwork.com/)

Les tarifs que nous vous proposons sont des tarifs spécialement négociés pour le congrès de l'UIA. Le petit-déjeuner est inclus dans le prix de la chambre de tous les hôtels proposés.

Compte tenu du nombre limité de chambres et du fait que les tarifs préférentiels ne peuvent être garantis au-delà du nombre de chambres réservées pour l'UIA, nous vous recommandons de procéder à votre réservation d'hôtel dès que possible !

## SE DÉPLACER

L'UIA ne prévoit pas de service de transfert depuis l'aéroport ou la gare. L'aéroport international de Guadalajara est situé à 19 km du lieu du Congrès. Il faut compter 45 minutes de transfert en taxi en fonction du trafic.

## TENUES VESTIMENTAIRES

Tenues pour les différentes activités sociales :

- Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue : tenue de ville
- Soirée informelle : tenue décontractée
- Soirée de gala : tenue de soirée / smoking
- Excursion générale : tenue décontractée

## GLOBAL LEGAL SOLUTIONS PREMIER SPONSOR



LexisNexis  
125 Park Avenue  
New York - NY 10007 - États-Unis  
E. Ian McDougall rolconsulting@icloud.com  
W. www.lexisnexis.com

## SPONSOR PLATINUM



Ilustre Colegio  
de la Abogacía  
de Madrid  
C/ Serrano, 9  
28001 Madrid - Espagne  
E. internacional@icam.madrid  
W. www.web.icam.es



Vazquez Aldana, Hernandez Gomez  
C/ Juan Ruiz de Alarcón, 320  
Colonia Arcos Sur  
44100 Guadalajara - Mexique  
T. +52 (33) 3630 0906  
W. www.vahg.mx

## SPONSOR GOLD



PUFA Consultores, S.C.  
Prol. Paseo de la Reforma, 627-202  
Col. Paseo de las Lomas  
01330 Mexico - Mexique  
T. +52 55 5086-3110  
E. contacto@pufa.mx  
W. www.pufa.mx

## SPONSORS SILVER



Asociación Nacional de Abogados de  
Empresa, Colegio de Abogados, A.C.  
Homeru 1933 Despacho 503  
Miguel Hidalgo, Morales, Polanco I Secc,  
11510 Mexico - Mexique  
E. atencionanade@anade.org.mx  
W. www.anade.org.mx



Barra Mexicana,  
Colegio De Abogados A.C.  
Calle Varsovia 1  
06600 Mexico - Mexique  
E.acruz@bma.org.mx  
W. www.bma.org.mx



Asociación para  
Arbitraje Internacional Madrid  
C/ Huertas, 13  
28012 Madrid - Espagne  
E. info@ciam-ciar.com  
W. www.ciam-ciar.com



Herrera Y Sato, S.C.  
Av. Paseo de la Reforma No. 296,  
Piso 14  
Col. Juárez, Cuauhtémoc  
06600 Mexico - Mexique  
W. www.herrera-sato.com



A&S Juridico  
Bajada de la Agilas, 1240  
45129 Zapopan - Mexique  
E. a.acorpjuridico@gmail.com  
W. www.alegalintegral.com



Ilustre y Nacional Colegio  
de Abogados de México  
Paseo de la Reforma, 2654 - Oficina  
1302  
11950 Mexico - Mexique  
E. contacto@incam.org  
W. www.incam.org

## AUTRES SPONSORS



Universidad Panamericana  
Centros Culturales De México  
Jerez # 10  
Insurgentes Mixcoac - Benito Juárez  
03290 Mexico - Mexique  
W. [www.up.edu.mx](http://www.up.edu.mx)

## SPONSORS DEJEUNER



Ilustre Colegio  
de la Abogacía  
de Madrid  
C/ Serrano, 9  
28001 Madrid - Espagne  
E. [internacional@icam.madrid](mailto:internacional@icam.madrid)  
W. [www.web.icam.es](http://www.web.icam.es)



Vazquez Aldana, Hernandez Gomez  
C/ Juan Ruiz de Alarcón, 320  
Colonia Arcos Sur  
44100 Guadalajara - Mexique  
T. +52 (33) 3630 0906  
W. [www.vahg.mx](http://www.vahg.mx)

## SPONSORS PAUSE CAFÉ



PUFA Consultores, S.C.  
Prol. Paseo de la Reforma, 627-202  
Col. Paseo de las Lomas  
01330 Mexico - Mexique  
T. +52 55 5086-3110  
E. [contacto@pufa.mx](mailto:contacto@pufa.mx)  
W. [www.pufa.mx](http://www.pufa.mx)

## EXPOSANTS



Ilustre Colegio  
de la Abogacía  
de Madrid  
C/ Serrano, 9  
28001 Madrid - Espagne  
E. [internacional@icam.madrid](mailto:internacional@icam.madrid)  
W. [www.web.icam.es](http://www.web.icam.es)



Vazquez Aldana, Hernandez Gomez  
C/ Juan Ruiz de Alarcón, 320  
Colonia Arcos Sur  
44100 Guadalajara - Mexique  
T. +52 (33) 3630 0906  
W. [www.vahg.mx](http://www.vahg.mx)



LexisNexis  
125 Park Avenue  
10007 New York - NY - États-Unis  
E. [Ian McDougall rolconsulting@icloud.com](mailto:Ian.McDougall@rolconsulting@icloud.com)  
W. [www.lexisnexis.com](http://www.lexisnexis.com)

## SESSION DU COMITÉ DES FEMMES

Le « développement durable » peut-il se concrétiser pleinement sans la participation des femmes, le respect de l'inclusion, de la parité et de la non-discrimination ? Nous aborderons dans des approches diversifiées et pluridimensionnelles les différents aspects de ce sujet ainsi que les défis qu'il soulève. Nous examinerons, en particulier, la responsabilité sociale des entreprises et l'effectivité de leur engagement dans cette perspective, mais aussi la responsabilité des états, principaux acteurs de la réalisation des objectifs de développement durable, dans l'instauration et la mise en œuvre des mécanismes requis à cet égard tant au niveau national qu'international. Nous discuterons aussi de la contribution des avocats, des barreaux et associations d'avocats ainsi que de l'UIA à ce processus.

**La session aura lieu le jeudi 30 octobre à 9h00.**

## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX PARTICIPANTS !

Vous participez pour la première fois au congrès de l'UIA ? Nous prenons toujours soin des nouveaux congressistes. Les organisateurs de l'UIA vous accueilleront lors d'un **petit-déjeuner de rencontre le jeudi 30 octobre, de 8h00 à 9h00.**

C'est l'occasion de rencontrer d'autres membres de l'UIA qui sont de nouveaux participants et de nouer des contacts !

## SESSION DU RESEAU NEXTGEN

Les entreprises familiales — y compris les cabinets d'avocats — sont confrontées à des défis particuliers en matière de succession. Au-delà de la structuration juridique et financière, la transition de la direction exige de trouver un équilibre entre tradition et innovation et d'assurer la stabilité à long terme tout en s'adaptant aux contextes commerciaux modernes. Cette session inclura les perspectives de cabinets d'avocats familiaux où parents et enfants travaillent ensemble, ainsi que celles de cabinets qui ont suivi des voies différentes.

**La session aura lieu le vendredi 31 octobre à 9h00.**

## UIADVANCE

L'UIA soutient les gestionnaires de cabinets d'avocats dans leurs défis stratégiques, financiers et de ressources humaines. Pendant le congrès, une session spéciale dédiée aux membres de l'UIAdvance sur le thème « Naviguer les frontières du droit : défis et opportunités actuels dans un réseau juridique international »

**La session aura lieu le vendredi 31 octobre à 17h30.**

## JOURNÉE « NETWORKING »

La journée d'ouverture du congrès est l'occasion de retrouver vos confrères dans l'atmosphère particulièrement chaleureuse qui caractérise l'UIA !

La journée commencera avec l'**Assemblée Générale de l'UIA** à ExpoGuadalajara, suivie par les **forums spécialisés** qui auront lieu dans l'après-midi.

Cette année, vous aurez aussi le choix entre 11 forums spécialisés par langue et par région. Les **forums linguistiques** facilitent la discussion de sujets importants du droit pour les participants qui partagent une langue commune. Les **forums régionaux** quant à eux, permettent aux participants d'échanger différents points de vue sur une même problématique et de considérer les multiples façons juridiques de la traiter selon le pays. Avec des coordinateurs experts venus des quatre coins du monde, ces discussions promettent d'être animées et instructives !

L'après-midi sera également théâtre de la populaire **session Networking**.

La journée se terminera avec la **cérémonie d'ouverture** au prestigieux Teatro Degollado.

### 9h30 – 11h30

#### **Assemblée Générale de l'UIA**

*Réunion réservée exclusivement aux membres de l'UIA*

### 14h00 – 15h30

#### **Forum des avocats francophones**

#### **Forum des avocats germanophones**

#### **Forum des avocats arabophones**

#### **Forum des avocats lusophones**

#### **Forum des avocats hispanophones**

#### **Forum de *common law***

### 15h30 – 17h00

#### **Forum des avocats africains**

#### **Forum des avocats asiatiques**

#### **Forum des avocats des pays d'Europe centrale et orientale**

#### **Forum des avocats latino-américains**

#### **Forum des avocats italophones**

### 15h30 – 17h00

#### **UIA Networking**

#### **SALLE JOYA 2**

L'une des raisons de participer à un congrès mondial est le réseautage - rencontrer des collègues et des confrères qui pourraient être utiles à sa propre pratique du droit et se faire connaître des autres et pourquoi pas, créer des liens organiques.

Le UIA Networking, présenté pour la première fois au congrès de Macao en 2013, à l'initiative de Fred Kan, est un programme unique offrant une telle opportunité.

Chaque participant intéressé à être mis en relation avec des cabinets d'avocats en dehors de sa propre juridiction dispose de 3 minutes sur scène pour se présenter et présenter son cabinet. Les avocats partageant les mêmes idées peuvent se rencontrer lors de la session pour explorer les possibilités de coopération.

#### **Coordinatrice :**

**Fanny COTON** (*Lexing*) Liège, Belgique

### 18h00 – 19h30

#### **Cérémonie d'ouverture au Teatro Degollado**

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Thème principal 1</b></p> <p><b>Salon Guadalajara 4</b></p>	<p><b>Le présent et l'avenir du règlement des différends en matière d'investissements étrangers</b></p> <p>Rejoignez-nous pour explorer les défis du règlement des différends en matière d'investissements étrangers ! Des modes alternatifs de résolution (arbitrage d'investissement vs. Cour permanente; <i>Dispute Boards</i> ou médiation) à la coexistence des formes traditionnelles de conflit avec l'émergence de nouvelles questions liées à notre époque (transition énergétique, sanctions, tensions géopolitiques et incertitude financière; questions environnementales et technologiques). Découvrez comment les différentes méthodes, soutenues par des traités bilatéraux et des accords internationaux, façonnent l'environnement de l'investissement étranger, en cherchant à assurer la stabilité et la sécurité juridique pour toutes les parties concernées. Ne manquez pas cette occasion d'élargir votre compréhension de ce sujet passionnant et de renforcer vos compétences en matière de pratique internationale !</p>	<p><b>Coordinatrice :</b> <b>Urquiola DE PALACIO</b> (Palacio Y Asociados) Madrid, Espagne</p>	<p><b>Invités d'honneur :</b> <b>Gonzalo FLORES</b> (Groupe de la Banque mondiale) Washington, DC, Etats-Unis <b>Hugo ROMERO MARTÍNEZ</b> (RRH Consultores, S.C.) Mexico, Mexique</p> <p><b>Orateurs:</b> <b>Funke ADEKOYA</b> Lagos, Nigérie (invitée) <b>José María ALONSO PUIG</b> (Cima) Madrid, Espagne <b>José Luis ARAGÓN CARDIEL</b> (Cour permanente d'arbitrage-CPA) La Haye, Pays-Bas <b>Joachim BILE-AKA</b> (Bile-Aka, Brizoua-Bi &amp; Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire <b>Anna JOUBIN-BRET</b> (CNUDCI) Vienne, Autriche <b>Antonio Mario PRIDA PEON DEL VALLE</b> (Curtis, Mallet-Prevost, Colt &amp; Mosle, S.C.) Mexico, Mexique <b>Ann RUSSO</b> (Dispute Resolution Board Foundation-DRBF) Charlotte, NC, Etats-Unis (invitée) <b>Fu YULIN</b> (BAC-BIAC) Pékin, Chine</p>
<p><b>Forum des Membres Collectifs</b></p> <p><b>Salon Moda</b></p>	<p><b>Le rôle des barreaux dans le recrutement, la sélection et l'évaluation des juges</b></p>	<p><b>Coordinateurs :</b> <b>Murray LEVIN</b> (Troutman Pepper Locke) Philadelphie, PA, Etats-Unis <b>Rosa Isabel PEÑA SASTRE</b> (Lex Administrativa Abogacía) Barcelone, Espagne</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p><b>Session du Comité des Femmes</b></p> <p><b>Salon Mueble 1</b></p>	<p><b>Les femmes et le Développement Durable</b></p> <p>Le « développement durable » peut-il se concrétiser pleinement sans la participation des femmes, le respect de l'inclusion, de la parité et de la non-discrimination ? Nous aborderons dans des approches diversifiées et pluridimensionnelles les différents aspects de ce sujet ainsi que les défis qu'il soulève. Nous examinerons, en particulier, la responsabilité sociale des entreprises et l'effectivité de leur engagement dans cette perspective, mais aussi la responsabilité des états, principaux acteurs de la réalisation des objectifs de développement durable, dans l'instauration et la mise en œuvre des mécanismes requis à cet égard tant au niveau national qu'international. Nous discuterons aussi de la contribution des avocats, des barreaux et associations d'avocats ainsi que de l'UIA à ce processus.</p>	<p><b>Présidente :</b> <b>Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI</b> (Elisabeth Zakharia Siouf) Jdeidet El Met, Liban</p>	<p><b>Jenifer Valeria ALFARO BORGES</b> (Alphabeto Uruguay) Montevideo, Uruguay <b>James GRENNAN</b> (A &amp; L Goodbody) Dublin, Irlande <b>Carlo MASTELLONE</b> (Studio Legale Mastellone) Florence, Italie <b>Eliana SILVA DE MORAES</b> (Silva De Moraes Associés) Sao Paulo, Brésil</p>

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Droit Bancaire et Financier</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Mueble 2</b></p>	<p><b>La révolution des systèmes de paiement à l'ère numérique</b></p> <p>Les services de paiement jouent un rôle essentiel dans notre vie quotidienne et dans l'économie. Le marché des services de paiement a considérablement évolué ces dernières années. Les paiements électroniques n'ont cessé de se généraliser. La tendance à la numérisation a été accélérée par la pandémie de COVID-19, entraînant une montée en flèche des transactions en ligne et des paiements sans contact dans les commerces. La transformation numérique est à l'origine d'une révolution du secteur financier, en particulier en matière de paiements, qui sera porteuse d'innovations et d'avantages en termes de coûts, de commodité et d'accessibilité, favorisant l'inclusion des personnes et des entreprises, mais qui comporte également des risques (p. ex., la fraude). Les technologies numériques ont permis à de nouveaux prestataires d'entrer sur le marché. Les entreprises Fintech ont lancé la dernière vague d'innovations, accélérant l'évolution du système de paiement qui maximise en outre le potentiel des géants de la technologie. Afin de développer les paiements numériques, d'encourager l'innovation et d'accroître la sécurité et l'efficacité du secteur financier, les banques centrales disposent de multiples instruments. Les principales solutions consistent notamment à émettre une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) et à mettre en place des systèmes de paiement rapide (FPS). Les intervenants illustreront les innovations les plus significatives en matière de paiements et leurs principaux effets et implications pour les usagers, les banques et autres prestataires de services de paiement, les régulateurs et l'ensemble de la structure du marché des paiements, ainsi que les principaux partenariats public-privé dans le domaine des systèmes de paiement.</p>	<p><b>Barbara BANDIERA</b> <i>Vimercate, Italie</i></p>	<p><b>Joachim BILE-AKA</b> <i>(Bile-Aka, Brizoua-Bi &amp; Associés)</i> <i>Abidjan, Côte d'Ivoire</i></p> <p><b>Aboubacar FALL</b> <i>(Af Legal)</i> <i>Dakar, Sénégal</i></p> <p><b>Olivier NICOD</b> <i>(Walder Wyss SA)</i> <i>Lausanne, Suisse</i></p> <p><b>Silvestre TANDEAU DE MARSAC</b> <i>(FTMS Avocats)</i> <i>Paris, France</i></p> <p><b>Donald VENKATAPEN</b> <i>(Venkatapen Boutique Lawyers)</i> <i>Luxembourg, Luxembourg</i></p> <p><b>Yonca Fatma YÜCEL</b> <i>(Istanbul Gedik University Law Faculty)</i> <i>Ankara, Turquie</i></p> <p><b>Serges Martin ZANGUE</b> <i>(Zangue And Partners)</i> <i>Douala, Cameroun</i></p> <p><b>Tarik ZOUHAIR</b> <i>(Cabinet Zouhair)</i> <i>Casablanca, Maroc</i></p>
<p><b>Droit des Sports</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Joya 1</b></p>		<p><b>Yoshihisa HAYAKAWA</b> <i>(Uryu &amp; Itoga)</i> <i>Tokyo, Japon</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;">Droit Agroalimentaire / Droit Animalier / Droit de l'environnement et du Développement Durable</p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;">Salon Construcción</p>	<p><b>L'utilisation durable des océans</b> L'importance des océans pour la santé humaine et le bien-être ne doit pas être sous-estimée. Les océans, qui couvrent 70 % de la planète, fournissent des moyens d'existence et des ressources à plus de trois milliards de personnes. Les « aliments bleus » – qui sont prélevés dans les océans, les rivières et les lacs – pourraient aider à nourrir une population qui devrait atteindre 10 milliards d'habitants en 2050. Leur importance est attestée par l'objectif de développement durable 14 de l'ONU, « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. »</p> <p>Cependant, les océans et les êtres vivants qu'ils abritent sont mis en péril par les activités humaines. L'exploitation non durable, le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont autant de menaces immédiates qui exigent une collaboration et une coopération internationales.</p> <p>Cette session sera consacrée aux principales questions de droit et de politiques liées à l'utilisation durable des océans. Le panel d'experts examinera la « situation actuelle de l'industrie des aliments bleus », depuis les impacts économiques locaux jusqu'aux accords commerciaux internationaux. Les interventions aborderont les lois et les politiques proposées pour assurer des conditions équitables et durables à toutes les parties prenantes à travers le monde ; la façon dont la science et la technologie peuvent atténuer les effets sur l'environnement du changement climatique, de la pêche illicite, de la surpêche et de la pollution ; et la stratégie à adopter pour stopper la perte d'espèces qui nuit à la biodiversité des océans.</p>	<p><b>Yolanda EISENSTEIN</b> <i>Santa Fe, NM, Etats-Unis</i></p> <p><b>Luis Fernando MACÍAS GÓMEZ</b> <i>Bogota, Colombie</i></p> <p><b>Diego SALUZZO</b> <i>(Grande Stevens Studio Legale)</i> <i>Turin, Italie</i></p> <p><b>Coordinatrice:</b> <b>Yolanda EISENSTEIN</b> <i>Santa Fe, NM, Etats-Unis</i></p>	<p><b>Bryce BARTHULY</b> <i>(Cuny Graduate Center)</i> <i>New York, NY, Etats-Unis</i></p> <p><b>Carlos RAMIREZ</b> <i>(Reese LLP)</i> <i>New York, NY, Etats-Unis</i></p> <p><b>Michael REESE</b> <i>(Reese LLP)</i> <i>New York, NY, Etats-Unis</i></p> <p><b>Jim Karani RIUNGU</b> <i>(Lawyers For Animal Protection In Africa)</i> <i>Nairobi, Kenya</i></p>
<p style="text-align: center;">Droit de la Mode / Propriété Intellectuelle</p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;">Salon Comercio</p>	<p><b>Quand la tradition rencontre l'innovation : instruments de propriété intellectuelle pour la sauvegarde du patrimoine et de l'excellence, en particulier dans le secteur de la mode</b></p> <p>Cette session permettra d'examiner les divers instruments de propriété intellectuelle conçus pour protéger l'excellence traditionnelle et le patrimoine culturel, en particulier dans le secteur de la mode et l'artisanat.</p> <p>Les sujets abordés comprennent le nouveau règlement européen sur les indications géographiques pour les produits artisanaux, les marques de certification, l'appellation « Made In » comme indicateur de qualité et d'origine ainsi que d'autres cadres de propriété intellectuelle protégeant l'authenticité et la provenance.</p> <p>Le débat portera également sur la problématique croissante de l'appropriation culturelle, en examinant comment le droit de la propriété intellectuelle peut concilier innovation et respect des savoirs traditionnels et du patrimoine. Les participants acquerront des connaissances pratiques afin de gérer l'interaction entre tradition et innovation tout en veillant à ce que les industries créatives et les identités culturelles soient respectées et préservées.</p>	<p><b>Nicola LATTANZI</b> <i>(Eversheds-Sutherland SA)</i> <i>Milan, Italie</i></p> <p><b>Joana WHYTE</b> <i>(Telles Advogados)</i> <i>Porto, Portugal</i></p> <p><b>Coordinatrice :</b> <b>Marita DARGALLO NIETO</b> <i>(Barrilero Y Asociados)</i> <i>Barcelone, Espagne</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 16h00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;">Droit International Privé ■ Salon Joya 2</p>	<p><b>La Convention de la Haye sur les Accords d'Élection de For de 2005</b>            Dans un milieu juridique mondial moins uniforme et plus protectionniste, il sera essentiel de choisir le bon for pour résoudre les litiges. La connaissance des conventions internationales, telles que la Convention de La Haye de 2005 sur les accords d'élection de for, qui apportent une sécurité juridique, facilitera le travail: quel est son champ d'application, à quelles exigences doit répondre l'accord d'élection de for, quels sont les avantages de s'y appuyer, quelle est sa relation avec d'autres conventions, etc. Le Mexique étant l'un des premiers pays à être membre de cette Convention, actuellement applicable dans plus de 30 pays, lors de cette session nous dissiperons ces doutes pour les avocats internationaux.</p>	<p><b>Francisco RAMOS ROMEU</b>  <i>(Rya Abogados Scp)</i>  <i>Barcelone, Espagne</i></p>	<p><b>Nadine DOSSOU-SAKPONOU</b>  <i>(Cabinet Robert Dossou)</i>  <i>Cotonou, Benin</i></p> <p><b>Irene GRASSI</b>  <i>(Cocuzza)</i>  <i>Bologne, Italie</i></p> <p><b>Katharina KLINGEL</b>  <i>(Brödermann Jahn)</i>  <i>Rechtsanwalts-gesellschaft MbH)</i>  <i>Hambourg, Allemagne</i></p> <p><b>Paolo LOMBARDI</b>  <i>(Studio Legale Elexi)</i>  <i>Turin, Italie</i></p> <p><b>Alberto PASINO</b>  <i>(Studio Legale Zunarelli E)</i>  <i>Associati)</i>  <i>Trieste, Italie</i></p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Sénat International des Barreaux</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Guadalajara 4</b></p>	<p><b>Le rôle des barreaux dans la protection de l'Etat de droit et de l'indépendance de la justice</b></p> <p>L'État de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire sont constamment menacés par l'ingérence politique dans le pouvoir judiciaire et l'affaiblissement progressif des institutions dans diverses régions du monde. Dans le même temps, la société a besoin d'une meilleure connaissance de ses droits légaux pour défendre ces principes fondamentaux. Dans ce contexte, les barreaux jouent un rôle crucial, non seulement en tant que représentants de la communauté juridique, mais aussi en tant qu'acteurs clés de la protection et du renforcement de la justice et de l'ordre démocratique.</p>	<p><b>Président du Sénat International des Barreaux :</b>  <b>Carlo MASTELLONE</b>  <i>Président de l'UIA</i></p> <p><b>Vice-Présidents du Sénat International des Barreaux :</b>  <b>Luc DESHAIES</b>  <i>(Gowling Wlg)</i>  <i>Montreal, Canada</i>  <b>Nuhad PONCE KURI</b>  <i>(Ponce Kuri, S.C.)</i>  <i>Mexico, Mexique</i>  <b>Lisa SAVITT</b>  <i>(Benchmark International Adr, LLC)</i>  <i>Vienne, Autriche</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p><b>Droit de la faillite</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Moda</b></p>	<p><b>La coordination internationale dans les cas de faillites transnationales. Réformes mondiales ; défis pour les États et les praticiens du droit.</b></p> <p>Les participants analyseront les modes d'interactions et de coordination des acteurs gouvernementaux, des organismes internationaux et des praticiens des systèmes juridiques de divers pays lorsqu'une entité économique en situation d'insolvabilité a des actifs ou des dettes dans plusieurs juridictions.</p> <p>Nous analyserons les réformes législatives internationales et les mécanismes juridiques internes qui permettent de garantir l'accès à la justice et l'efficacité dans la résolution de ces affaires, avec leurs multiples spécificités dans un paysage mondialisé en constante évolution.</p>	<p><b>Président :</b>  <b>Alberto ROMÁN PALENCIA</b>  <i>(Román Y Castañeda</i>  <i>Abogados)</i>  <i>Mexico, Mexique</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Investissements Etrangers / Droit Fiscal</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Mueble 1</b></p>	<p><b>Investissements étrangers directs et incitations : les abattements et les régimes fiscaux spéciaux sont-ils des instruments efficaces de promotion des investissements ?</b></p> <p>Des mesures proactives sont utilisées pour attirer des investissements et du capital humain qui peuvent contribuer à un développement durable et inclusif. La facilitation des investissements englobe un environnement réglementaire prévisible et des procédures administratives efficaces, et peut revêtir de nombreuses formes telles que les abattements fiscaux, les régimes fiscaux spéciaux, les avantages financiers et en nature ainsi que les incitations réglementaires. Notre panel d'experts débattera de ces instruments et formulera de nouvelles perspectives pouvant favoriser la promotion et le succès des investissements étrangers dans le paysage mondial actuel.</p>	<p><b>Hernán ANDRADA</b> (Santurio, Andrada &amp; Noël) Buenos Aires, Argentine</p> <p><b>Riccardo Giorgio CAJOLA</b> (Cajola &amp; Associati) Milan, Italie</p>	<p><b>Martí ADROER</b> (Cuatrecasas) Barcelone, Espagne</p> <p><b>Slawomir LUCZAK</b> (Soltysinski Kawecki &amp; Szlezak) Varsovie, Pologne</p> <p><b>Jose Antonio MIGUEL NETO</b> (Miguel Neto Advogados) Sao Paulo, Brésil</p> <p><b>Lourdes PÉREZ-LUQUE MARICALVA</b> (Toda &amp; Nel-Lo) Madrid, Espagne</p> <p><b>Domingo RUIZ LÓPEZ</b> (Ruiz Consultores, S.C.) Guadalajara, Mexique</p>
<p><b>Droit Pénal / Défense Pénale Internationale</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Mueble 2</b></p>	<p><b>La défense des personnes accusées de crimes internationaux devant les juridictions pénales nationales et internationales</b></p> <p>Il s'agirait de faciliter, lors de cette session de travail, des échanges croisés d'expériences entre avocats ayant défendu des personnes accusées de crimes internationaux (crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide) devant des tribunaux pénaux internationaux (TPIx) et devant des juridictions pénales nationales.</p> <p>L'objectif de la session est d'examiner ce qu'une telle Défense implique concrètement.</p> <p>Quels sont les défis pour les avocats (d'ordres juridiques, éthiques, financiers, sécuritaires) ? De quel soutien les avocats peuvent-ils bénéficier ou pas ?</p> <p>Quelles différences et points communs existent-ils dans la pratique lorsque les avocats exercent devant les TPIx ou au niveau national dans de telles affaires ? Etc.</p> <p>Compte tenu du contexte géopolitique actuel, cette thématique permettra d'évoquer le rôle fondamental des avocats de la défense des personnes accusées de crimes internationaux ; les défis qui peuvent être rencontrés par les avocats, que ce soit aux niveaux national et international, pour assurer une défense efficace et forte tout au long de la procédure ; et d'échanger sur les moyens et solutions qui permettent ou permettraient de dépasser ces défis.</p>	<p><b>Véronique MOISSINAC MASSENET</b> Paris, France</p> <p><b>Héleyn UNAC</b> (Human Rights Vigilance) Montpellier, France</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Droit des Assurances / Droit des Transports</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Joya 1</b></p>	<p><b>Durabilité et gestion des risques dans le transport alimentaire: défis, opportunités et stratégies d'assurance</b></p> <p>Cette session traitera de la relation complexe entre la durabilité de l'agroalimentaire, la dynamique du transport et les défis en matière d'assurance qui façonnent la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale. En se concentrant sur les nouvelles opportunités et les obstacles à la mise en œuvre de pratiques de transport durables et sur le rôle critique de l'assurance dans la réduction des risques associés, cette session rassemble des universitaires, des juristes d'entreprise et des avocats de différentes juridictions afin de réfléchir à des questions clés telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'influence croissante des normes de durabilité sur les contrats de transport et d'assurance, et leur rôle dans le façonnement des chaînes d'approvisionnement mondiales ;</li> <li>■ Les implications juridiques de la garantie de la durabilité dans le transport des denrées périssables, en particulier dans le cadre de réglementations environnementales strictes ;</li> <li>■ Les stratégies de gestion des risques et les questions de responsabilité dans la logistique des chaînes du froid ;</li> <li>■ Le rôle de la force majeure et du changement climatique dans l'augmentation des difficultés rencontrées par les systèmes de transport des denrées alimentaires ;</li> <li>■ Le potentiel innovant des technologies émergentes dans l'amélioration de l'efficacité et de la transparence du transport alimentaire durable et de l'assurance.</li> </ul> <p>Cette session offre une occasion unique d'échanger des idées et d'explorer des stratégies innovantes pour renforcer la résilience et faire progresser la durabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales.</p>	<p><b>Sébastien GOULET</b> (Favarel &amp; Associés) Marseille, France</p> <p><b>Anna MONTESANO</b> (Studio Legale Zunarelli E Associati) Bologne, Italie</p>	<p><b>Christopher B. KENDE</b> (Hill Betts &amp; Nash) New York, NY, Etats-Unis</p> <p><b>Nicoline KUHSEN</b> (Kuhsen And Partners Law Firm) Yaoundé, Cameroun</p> <p><b>Alberto PASINO</b> (Studio Legale Zunarelli E Associati) Trieste, Italie</p> <p><b>Elena del Rosario ROBLES SAHAGUN</b> Mexico, Mexique</p> <p><b>Marcus SCHRIEFERS</b> (GVW Graf Von Westphalen) Stuttgart, Allemagne</p>
<p><b>Avenir de l'avocat</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Comercio</b></p>	<p><b>Naviguer dans l'avenir de la profession juridique : les juristes dans un monde qui change</b></p> <p>Le panel réunira des professionnels francophones, anglophones et hispanophones du monde entier et de divers secteurs juridiques pour discuter des défis urgents auxquels est confrontée la profession juridique dans différentes régions géographiques et domaines de pratique (par exemple, les défis de la pratique dans un contexte juridique transfrontalier et international, le rôle des avocats dans les investissements transfrontaliers, la profession juridique face aux changements politiques et à la réforme judiciaire, la défense de l'indépendance dans un contexte d'ingérence politique (pression sur l'indépendance judiciaire, guerres juridiques, menaces pour la sécurité des avocats, l'accès à la justice) et le renforcement de l'éthique et de la responsabilité professionnelles. Les panélistes seront également encouragés à partager leurs points de vue sur les changements auxquels notre profession est confrontée et sur ce que nous devons faire pour rester pertinents, compétitifs et avoir un impact dans un paysage en évolution constante et rapide.</p>	<p><b>Coordinatrice:</b> <b>Silvia MARROQUIN</b> (Chaffetz Lindsey LLP) New York, NY, Etats-Unis</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;"><b>Droit des Technologies de l'information / Droit et Pratique du Contentieux / Vie Privée et Droits de l'homme numérique</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Construcción</b></p>	<p><b>Données sans frontières : examen comparatif des lois sur les transferts de données transfrontaliers et de leur impact sur le contentieux</b></p> <p>L'UE, les États-Unis et d'autres juridictions ont adopté des lois qui réglementent l'exportation de données personnelles, la diffusion de données personnelles et l'accès des consommateurs et des employés aux données personnelles. Cette session permettra de voir comment les transferts de données transfrontaliers et les droits d'accès aux données sont traités dans diverses juridictions, les conséquences de ces approches en matière de contentieux et les stratégies que les avocats plaidants et les juristes spécialisés dans la protection des données peuvent adopter pour affronter les défis et les opportunités qu'impliquent ces lois sur la protection des données.</p> <p>Le premier panel discutera notamment des similitudes et des différences entre l'UE, les États-Unis et d'autres juridictions en matière de réglementation des flux transfrontaliers de données personnelles et émettra des recommandations pratiques sur la meilleure combinaison de garde-fous (qu'il s'agisse de clauses contractuelles standard, de règles contraignantes pour les entreprises, de codes de conduite ou de mécanismes de certification) afin d'assurer la conformité des transferts de données transfrontaliers aux lois en vigueur.</p> <p>Le deuxième panel examinera les conséquences de ces restrictions du transfert de données transfrontalier, des autres exigences de protection des données et des restrictions documentaires en général sur l'accès aux informations dans les contentieux. Par exemple, les restrictions des transferts de données transfrontaliers et de la divulgation des données personnelles aux parties adverses peuvent entraver l'obtention des informations requises lors du contentieux.</p>	<p><b>Paul CONVERY</b> (William Fry) Dublin, Irlande</p> <p><b>Grant DAVIS-DENNY</b> (Munger, Tolles &amp; Olson LLP) Los Angeles, CA, États-Unis</p> <p><b>Aparna VISWANATHAN</b> (Viswanathan &amp; Co.) New Delhi, Inde</p>	<p><b>Jérémy BENSOUSSAN</b> (Alain Bensoussan Avocats Lexing) Paris, France</p> <p><b>Ian DE FREITAS</b> (Farrer &amp; Co.) Londres, Royaume-Uni</p>

16h00 – 17h30

<p style="text-align: center;"><b>Session du Comité LGBTQIA+</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Joya 2</b></p>		<p><b>Dirk NUYTS</b> (Dirk Nuyts Legal) Zoug, Suisse</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
--	--	--	------------------------------------

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Thème principal 2</p> <p>Salon Guadalajara 4</p>	<p><b>Industrie agroalimentaire, durabilité et commerce international</b></p> <p><b>Partie 1 : Agroalimentaire et durabilité</b>            Nous débattons de l'agroalimentaire et de la durabilité, en mettant l'accent sur des aspects liés à la santé, à l'environnement et au développement durable tels que l'eau et l'alimentation, l'utilisation des terres, les déchets alimentaires, le changement climatique, l'empreinte carbone, les pesticides, les engrais et les organismes génétiquement modifiés (semences). Au lieu d'une agriculture intensive et déshumanisée, comment protéger au mieux les communautés locales, les cultures et les savoir-faire ?</p> <p><b>Partie 2 : Agroalimentaire et commerce international</b>            Nous examinerons la situation actuelle de l'agroalimentaire et de la durabilité et les scénarios et tendances possibles à la lumière des accords de libre-échange tels que l'Accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (AECG) ; la proposition d'un Accord de libre-échange transatlantique entre l'Europe et l'Amérique du Nord (TAFTA) ; et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) qui doit être révisé en 2025 avant la date convenue de 2026.</p>	<p><b>Coordinateur :</b>  <b>Héctor HERRERA ORDOÑEZ</b>  <i>(Herrera Y Sato, S.C.)</i>  <i>Mexico, Mexique</i></p>	<p><b>Dr. Marco ALEMÁN</b> <i>(WIPO)</i>  <i>Genf, Suisse (invité)</i></p> <p><b>Tania A. MARTÍNEZ</b>  <i>(Demos Global Group S.L.)</i>  <i>Miami, FL, Etats-Unis</i></p> <p><b>Dr. Santiago NIETO CASTILLO</b>  <i>(Mexican Institute of Intellectual Property - IMPI)</i>  <i>Querétaro, Mexique (invité)</i></p> <p><b>Dr. Ngozi OKONJO-IWEALA</b>  <i>(WTO)</i>  <i>Genf, Suisse (invité)</i></p> <p><b>Alex TALLON</b>  <i>(Miles Legal)</i>  <i>Bruxelles, Belgique</i></p> <p><b>Pedro TENT ALONSO</b>  <i>(Garrigues)</i>  <i>Valence, Espagne</i></p> <p><b>Représentant de la JFBA</b>  <i>(Japan Federation of Bar Association)</i></p>

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Droit de la Famille / Droit de la Santé</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Moda</b></p>	<p><b>Santé, droit de la famille : protéger les vies et les liens dans un monde en mutation / La formation de la famille: « Dynamique évolutive de la formation de la famille : défis et opportunités »</b></p> <p><b>Santé, droit de la famille : protéger les vies et les liens dans un monde en mutation</b></p> <p>L'intersection entre la santé et le droit de la famille souligne l'urgence de repenser les politiques et stratégies qui protègent la vie humaine, l'unité familiale et la dignité face aux crises environnementales mondiales y défis de l'intelligence artificielle.</p> <p>Le changement climatique impacte directement et indirectement la santé des populations et les dynamiques familiales, nécessitant une approche intégrée qui prend en compte le droit à la santé, la sécurité alimentaire, le logement et le bien-être social, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées et les femmes.</p> <p>Nous analyserons des cas judiciaires découlant du droit de la santé et du droit de la famille en lien avec le changement climatique, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le refus de traitement médical pour des enfants pour des raisons de croyances religieuses</li> <li>■ Les litiges liés à la fin de vie et aux décisions médical</li> <li>■ Accès aux médicaments</li> <li>■ Les conflits de garde impliquant la santé mentale</li> <li>■ La responsabilité des frais médicaux dans le cadre d'un divorce</li> <li>■ La procréation assistée et les différends relatifs aux embryons</li> <li>■ Les litiges concernant la garde et le refus de traitement psychologique pour les enfants</li> <li>■ L'impact de la santé et du changement climatique sur les structures familiales (malnutrition, maladies hydriques...)</li> </ul> <p><b>La formation de la famille: « Dynamique évolutive de la formation de la famille : défis et opportunités »</b></p> <p>La manière dont les individus et les groupes établissent et développent des structures familiales fait l'objet de différentes approches législatives à travers le monde. Les effets de l'évolution de la médecine sur le droit de la famille constitueront la base d'une présentation principale sur les accords internationaux de maternité de substitution au Mexique. Nous continuerons à en apprendre davantage sur la formation de la famille, en écoutant des experts sur les accords de maternité de substitution, le droit de la fertilité, y compris l'application des accords de don.</p>	<p><b>Carolina MARÍN PEDREÑO</b> (Dawson Cornwell Solicitors) Londres, Royaume-Uni</p> <p><b>Eliana SILVA DE MORAES</b> (Silva De Moraes Associés) Sao Paulo, Brésil</p>	<p><b>Stephanie CABALLERO</b> (The Surrogacy Law Center, APLC) Carlsbad, CA, États-Unis</p> <p><b>Marzia GHIGLIAZZA</b> (Studio Ghigliazza – Rugani) Milan, Italie</p> <p><b>Vinciane GILLET</b> (Gillet-Lex) Bruxelles, Belgique</p> <p><b>Pierre LACOIN</b> (1792 Avocats) Paris, France</p> <p><b>Janice F. MULLIGAN</b> (Mulligan, Banham &amp; Findley) San Diego, CA, États-Unis</p> <p><b>Sofia Arlet PEREZ ROMERO</b> (Cibeles Abogados Sc) Mexico, Mexique</p> <p><b>Maritza RODRIGUEZ</b> (Rodríguez Law Firm LLC) New York, NY, États-Unis</p> <p><b>Isabel WINKELS ARCE</b> (Winkels Abogados) Madrid, Espagne</p> <p><b>Paloma ZABALGO JIMENEZ</b> (Zabalgo Abogados S.L.P.) Madrid, Espagne</p>
<p><b>Session du réseau NextGen</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Mueble 1</b></p>	<p><b>Succession des entreprises familiales : transition, croissance et héritage</b></p> <p>Les entreprises familiales — y compris les cabinets d'avocats — sont confrontées à des défis particuliers en matière de succession. Au-delà de la structuration juridique et financière, la transition de la direction exige de trouver un équilibre entre tradition et innovation et d'assurer la stabilité à long terme tout en s'adaptant aux contextes commerciaux modernes. Cette session inclura les perspectives de cabinets d'avocats familiaux où parents et enfants travaillent ensemble, ainsi que celles de cabinets qui ont suivi des voies différentes. Les questions suivantes seront abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comment assurer une transition efficace de la direction</li> <li>■ Les aspects juridiques et stratégiques de la planification de la succession</li> <li>■ Soutenir la croissance tout en préservant l'héritage professionnel de la famille</li> </ul>	<p><b>Isidro NIÑEROLA TORRES</b> (Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;"><b>Arbitrage International</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Mueble 2</b></p>	<p><b>Frais d'arbitrage – cautionnement pour frais et parties défavorisées</b></p> <p>Ce panel discutera des effets potentiels de l'indigence sur la validité et l'applicabilité des conventions d'arbitrage et examinera en outre la solution du cautionnement pour frais qui permet aux requérants de se prémunir contre les risques liés aux dépens. Le débat permettra de comparer différents règlements d'arbitrage et cadres statutaires et mettra en lumière la jurisprudence récente et les tendances actuelles dans diverses juridictions.</p>	<p><b>Veit OEHLBERGER</b> (Dorda Rechtsanwälte GmbH) Vienne, Autriche</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Droit des Technologies de l'information / Propriété Intellectuelle / Vie Privée et Droits de l'homme numérique</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Joya 1</b></p>	<p><b>Naviguer dans le Nuage : perspectives juridiques et réglementaires sur les données et la propriété intellectuelle dans les services en nuage</b></p> <p>Cette session est consacrée aux dimensions juridiques et réglementaires des services en nuage, en particulier la protection et la circulation des données à l'ère de l'informatique en nuage et des big data.</p> <p>Les principaux aspects abordés comprennent les cadres technologiques et réglementaires auxquels sont soumis les services en nuage, l'évolution des droits de propriété intellectuelle dans les environnements basés sur le Nuage ainsi que les défis liés à la gestion, l'analyse et la protection des données. Une attention particulière sera accordée aux responsabilités des prestataires de services en nuage, y compris les questions de responsabilité, les préoccupations en matière de confidentialité au regard du RGPD et le respect des nouvelles lois sur la protection des données.</p> <p>Les services en nuage soulèvent des problèmes substantiels en matière de protection des données, notamment en ce qui concerne l'emplacement des centres de données et les transferts de données transfrontaliers potentiels, la divulgation de données personnelles aux prestataires de services en nuage, les dispositions contractuelles pour la protection des données personnelles stockées ainsi que les risques de violation de la sécurité des données dans les entreprises de services en nuage, qui peuvent affecter un grand nombre de clients de même que les données personnelles de leurs consommateurs et employés.</p>	<p><b>Grant DAVIS-DENNY</b> (Munger, Tolles &amp; Olson LLP) Los Angeles, CA, Etats-Unis</p> <p><b>Nicola LATTANZI</b> (Eversheds-Sutherland SA) Milan, Italie</p> <p><b>Aparna VISWANATHAN</b> (Viswanathan &amp; Co.) New Delhi, Inde</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

9h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<b>Droit Administratif et Régulatoire</b>  <b>Salon Construcción</b>	<b>L'impact de l'intelligence artificielle dans le secteur public</b> Cette session vise à examiner l'impact et les implications de l'intelligence artificielle (IA) dans les activités administratives, en particulier en ce qui concerne les aspects juridiques, éthiques et opérationnels. Au cours de cette session, nous débattons des sujets principaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'IA dans le secteur administratif (analyse des applications pratiques de l'IA dans les administrations publiques, y compris l'automatisation des processus de prise de décision, la gestion des données et la numérisation des services) ;</li> <li>■ aspects juridiques et réglementaires (étude des réglementations existantes et des nouvelles propositions législatives relatives à l'utilisation de l'IA dans le domaine administratif, en particulier les enjeux liés à la confidentialité, à la protection des données et à la responsabilité légale)</li> <li>■ implications éthiques (examen des aspects éthiques découlant de l'adoption de l'IA, tels que le risque de discrimination algorithmique, la transparence des processus automatisés de prise de décision et l'égalité d'accès aux services publics) ;</li> <li>■ risques et opportunités pour les avocats exerçant dans le domaine du droit administratif ;</li> <li>■ perspectives d'avenir : prédictions sur le futur de l'IA dans l'administration publique, y compris les scénarios de collaboration public-privé et l'évolution de la réglementation à l'échelle européenne et internationale.</li> </ul>	<b>Marco MARIANI</b> <i>(Studio Legale Associato Catteda Mariani)</i> <i>Florence, Italie</i>	<b>Roberto DI CILLO</b> <i>(Di Cillo Advocacia)</i> <i>Sao Paulo, Brésil</i> <b>Andrea Isabel MIRANDA MIJANGOS</b> <i>(Ecija Law Firm)</i> <i>Guatemala City, Guatemala</i> <b>François MOYSE</b> <i>(Moyse &amp; Associates)</i> <i>Luxembourg, Luxembourg</i> <b>Claude NICATI</b> <i>(Etude Nvle)</i> <i>Neuchatel, Suisse</i> <b>Katarina OSKARSSON</b> <i>(Advokatfirman Allians)</i> <i>Stockholm, Suède</i> <b>Joaquín PALMA CRUZAT</b> <i>(Palma Abogados)</i> <i>Santiago, Chili</i> <b>Rosa Isabel PEÑA SASTRE</b> <i>(Lex Administrativa Abogacia)</i> <i>Barcelone, Espagne</i>
<b>Droit de l'Art</b>  <b>Salon Comercio</b>	<b>Les défis du règlement des différends internationaux en matière de patrimoine culturel</b> Le marché de l'art, en tant que secteur international où l'art est fréquemment un investissement, est directement confronté aux défis liés au règlement des différends, qui sont nombreux. Cet atelier explorera, à travers des exemples et des cas concrets, les différentes approches et pratiques nationales en matière de résolution des conflits. Il s'intéressera aux différents modes de résolution des différends et instruments juridiques internationaux, ainsi qu'au rôle d'institutions comme l'UNESCO, l'OMPI ou encore la Cour d'arbitrage pour l'art (CAfA) dans la gestion des litiges culturels, en particulier ceux liés à la protection et à la restitution du patrimoine culturel.	<b>Judith BOUCHARDEAU</b> <i>(Borghese Associés)</i> <i>Paris, France</i>	<b>Sarah CONLEY ODENKIRK</b> <i>(Artconverge)</i> <i>Los Angeles, CA, Etats-Unis</i> <b>Antonio Mario PRIDA PEON DEL VALLE</b> <i>(Curtis, Mallet - Prevost, Colt &amp; Mosle, S.C.)</i> <i>Mexico, Mexique</i> <b>Judith PROWDA</b> <i>(Stropheus Art Law)</i> <i>New York, NY, Etats-Unis</i> <b>Jorge A. SANCHEZ CORDERO</b> <i>(Notaria Pública 153)</i> <i>Mexico, Mexique</i> <b>Anna VILADÁS JENÉ</b> <i>(Gómez-Acebo &amp; Pombo Abogados)</i> <i>Barcelone, Espagne</i>
<b>Avenir de l'avocat / Organisation des cabinets d'avocats</b>  <b>Salon Joya 2</b>	<b>Les défis des partenaires de gestion dans une nouvelle ère</b> Cette table ronde abordera les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Durabilité environnementale</li> <li>■ Responsabilité sociale (y compris la diversité et l'inclusion, la neurodivergence, le travail bénévole)</li> <li>■ Impact du paysage politique sur la gestion et la politique des cabinets d'avocats</li> <li>■ Processus de certification</li> <li>■ Fixation des prix et passation des marchés</li> <li>■ Embarquement des partenaires</li> <li>■ Réention des talents : bien-être, mentorat</li> <li>■ Rémunération</li> <li>■ Technologie dans la profession juridique (IA) : impact sur le développement des compétences des juniors</li> <li>■ Image de marque : stratégie, distinction de votre cabinet par rapport à d'autres cabinets, visibilité en ligne (médiés sociaux)</li> <li>■ Comment rester compétitif, concurrence des cabinets d'experts-comptables avec des branches juridiques</li> </ul>	<b>Marie Laure DE JONG</b> <i>(Akd Benelux Law Firm)</i> <i>Rotterdam, Pays-Bas</i> <b>Anibal SABATER</b> <i>(Chaffetz Lindsey LLP)</i> <i>New York, NY, Etats-Unis</i>	<b>Orateurs à confirmer</b>

14h00 – 15h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Session du Comité Bien-être</p> <p>■</p> <p>Salon Joya 2</p>		<p><b>Marco IMPERIALE</b> (Better Ipsum) Bologne, Italie</p>	

14h00 – 17h30

<p>Session de la Task Force sur l'Intelligence Artificielle</p> <p>■</p> <p>Salon Guadalajara 4</p>	<p><b>Consolidation de l'IA</b> Cette session se concentrera sur :</p> <p><b>Partie 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Présentation d'une politique standard en matière d'IA pouvant être utilisée par les cabinets d'avocats</li> <li>■ Impact de la loi sur l'IA - et d'autres réglementations sur l'IA - sur l'utilisation de l'IA par les avocats</li> <li>■ Étude de la jurisprudence internationale sur l'utilisation de l'IA par les avocats et les juges.</li> </ul> <p><b>Partie 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agents d'IA</li> <li>■ Utilisation de l'IA pour améliorer la sécurité</li> <li>■ Les « deepfakes » et leur impact sur le journalisme, l'économie et le débat politique</li> </ul>	<p><b>Massimo STERPI</b> (Studio Legale Gianni &amp; Origoni) Rome, Italie</p> <p><b>Coordinateurs :</b> <b>Sarah CONLEY ODENKIRK</b> (Artconverge) Los Angeles, CA, Etats-Unis</p> <p><b>Marita DARGALLO NIETO</b> (Barrilero Y Asociados) Barcelone, Espagne</p> <p><b>Benedetta PARISE</b> (Parise Studio Legale - Treviso) Kansas City Castelfranco Veneto, Italie</p> <p><b>Silvestre TANDEAU DE MARSAC</b> (FTMS Avocats) Paris, France</p> <p><b>Yonca Fatma YÜCEL</b> (Istanbul Gedik University Law Faculty) Ankara, Turquie</p>	<p><b>Jérémy BENSOUSSAN</b> (Alain Bensoussan Avocats Lexing) Paris, France</p> <p><b>Hélène CARVALLO</b> (Carvallo Family Law) New York, NY, Etats-Unis</p> <p><b>Ian DE FREITAS</b> (Farrer &amp; Co.) Londres, Royaume-Uni</p> <p><b>Dazza GREENWOOD</b> <b>Ian McDOUGALL</b> (Lexisnexis) Londres, Royaume-Uni</p> <p><b>Satoshi NAGANO</b> (Uryu&amp;Itoga) Tokyo, Japon</p> <p><b>Nuhad PONCE KURI</b> (Ponce Kuri, S.C.) Mexico, Mexique</p>
<p>Session UIA-IROL</p> <p>■</p> <p>Salon Moda</p>	<p><b>Tour d'horizon des activités de l'UIA-IROL et débat</b></p>	<p><b>Martin PRADEL</b> (Talma) Paris, France</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 17h30			
Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Session Next Gen Network - Débat des étudiants</p> <p>■</p> <p>Salon Mueble 1</p>		<p><b>Isidro NIÑEROLA TORRES</b> (Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p>Arbitrage International / Droit et Pratique du Contentieux</p> <p>■</p> <p>Salon Mueble 2</p>	<p><b>Arbitrage ou contentieux - quelle est la meilleure solution pour résoudre un litige à l'étranger ?</b> Un panel de praticiens du contentieux et de l'arbitrage débattrait d'un sujet d'actualité spécifique à la résolution des litiges à l'étranger et des avantages et inconvénients du contentieux et de l'arbitrage dans la résolution de ces litiges.</p> <p><b>Options de résolution des litiges et résultats dans le contexte de la résolution des litiges à l'étranger</b> Les questions suivantes seront abordées lors de cette session :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'impact des sanctions sur le contentieux/ADR et les conséquences imprévues</li> <li>■ L'impact des tarifs sur le contentieux/ADR et les conséquences imprévues</li> <li>■ L'État de droit et l'impact de son érosion dans plusieurs juridictions sur le contentieux et l'ADR.</li> <li>■ Les modèles de règlement extrajudiciaire des litiges dans le contexte du règlement des litiges à l'étranger</li> </ul>	<p><b>Paul CONVERY</b> (William Fry) Dublin, Irlande</p> <p><b>Veit OEHLBERGER</b> (Dorda Rechtsanwälte GmbH) Vienne, Autriche</p>	<p><b>Jesús GRANADOS SÁNCHEZ</b> (Jg Lex Abogados) Marbella, Espagne</p> <p><b>John McELROY</b> (Fieldfisher) Londres, Royaume-Uni</p> <p><b>Janice F. MULLIGAN</b> (Mulligan, Banham &amp; Findley) San Diego, CA, États-Unis</p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;">Droit Agroalimentaire / Vente Internationale de Marchandises ■ Salon Joya 1</p>	<p><b>Commerce agricole : gérer l'incertitude liée à l'évolution des politiques et des réglementations applicables en matière d'importation et d'exportation</b></p> <p>Le commerce agricole évolue en raison de l'évolution des politiques, des réglementations et des conditions du marché mondial. La guerre en Ukraine et la crise au Moyen-Orient ont déjà eu un impact sur le secteur, et les États-Unis modifient leur politique commerciale, influencés par le programme « America First » de Trump et sa position agressive en matière de droits de douane. Cela pourrait conduire à une réévaluation des accords commerciaux, affectant non seulement le commerce agricole entre les États-Unis, le Mexique et le Canada, mais aussi les exportations européennes et latino-américaines vers les États-Unis.</p> <p>Dans ce contexte d'incertitude, il sera difficile pour les agriculteurs et les exportateurs du monde entier de planifier, car les politiques commerciales pourraient changer rapidement en raison des changements politiques. La session explorera les défis et les opportunités liés à la gestion des incertitudes, y compris l'impact de l'évolution des accords commerciaux, des droits de douane et des réglementations en matière d'importation et d'exportation sur les marchés agricoles internationaux. Elle abordera également les complexités liées au respect de cadres réglementaires divers et souvent contradictoires régissant la circulation des produits agricoles à travers les frontières. Dans le contexte des ventes agricoles internationales, la session abordera la question des responsabilités des parties en matière de droits de douane et de charges et la manière de répartir ces risques au moyen de clauses contractuelles et/ou de l'utilisation des Incoterms. Grâce à une analyse complète des tendances commerciales actuelles et des développements politiques, la présentation vise à donner un aperçu des stratégies que les parties prenantes de l'industrie du commerce agricole peuvent adopter pour atténuer les risques et capitaliser sur les nouvelles tendances.</p>	<p><b>Mariaelena GIORCELLI</b> <i>(Bortolotti, Mathis &amp; Associati)</i> <i>Turin, Italie</i></p> <p><b>Diego SALUZZO</b> <i>(Grande Stevens Studio Legale)</i> <i>Turin, Italie</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

14h00 – 17h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs	
<p><b>Droit de l'immigration et nationalité / Droit du Travail</b></p> <p>Salon Construcción</p>	<p><b>La montée des blocs commerciaux internationaux : équilibrer les conseils en matière d'emploi et d'immigration dans un monde de plus en plus glocalisé</b></p> <p>À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde s'est engagé dans une course vers une mondialisation éternelle, alimentée par l'accélération de la technologie. Avec le début de la grande récession, une lente reprise économique mondiale et l'onde de choc de la pandémie de COVID-19, de nombreux pays adoptent, au moins de facto, la glocalisation : la croissance simultanée d'initiatives mondiales et locales. Les marchés mondiaux se développent grâce à la technologie, tandis que le protectionnisme et les barrières commerciales se multiplient.</p> <p>Avec l'essor de l'externalisation et le travail à distance, la technologie crée un marché du travail mondial pour les entreprises qui recherchent les meilleurs talents. Cependant, ces services internationaux transfrontaliers peuvent entraîner des coûts réglementaires et transactionnels considérables, malheureusement ignorés par certains employeurs entraînant ainsi des risques. En parallèle, certains services doivent toujours être fournis en personne, ce qui renforce la demande d'immigration mondiale.</p> <p>Dans ce monde glocalisé, les Conseils en droit du travail et en droit de l'immigration doivent coordonner leurs recommandations afin de fournir aux entreprises des analyses complètes en matière d'emploi, tout en anticipant les deux tendances que sont les progrès technologiques et le protectionnisme qui se profile à l'horizon. Ces conseils seront au centre de cette session de travail conjointe.</p>	<p><b>Clayton E. CARTWRIGHT JR</b> (The Cartwright Law Firm LLC) Columbus, OH, Etats-Unis</p> <p><b>Nathalie SUBILIA</b> (Reiser Avocats) Genève, Suisse</p>	<p><b>Piergiorgio BONACOSSA</b> (Rp Legal &amp; Tax Associazione Professionale) Turin Italie</p> <p><b>Patricia BONITO PINTO</b> (Walder Wyss SA) Genève, Suisse</p> <p><b>Maria CASABLANCA</b> (KKTP) Miami, FL, Etats-Unis</p> <p><b>Ilda DE SOUSA</b> (Kingsley Napley LLP) Londres, Royaume-Uni</p> <p><b>Hermie DE VOER</b> (Everaert Advocaten Immigration Lawyers) Amsterdam, Pays-Bas</p> <p><b>Andreea HAULBERT</b> (Karl Waheed Avocats) Paris, France</p> <p><b>Calin Viorel IUGA</b> (Iuga &amp; Asociatii) Cluj-Napoca, Roumanie</p> <p><b>Hervé LINDER</b> (Ernst &amp; Linder LLC) New York, NY, Etats-Unis</p> <p><b>Adrián OJEDA CUEVAS</b> (Ojeda Ojeda Y Asociados) Mexico, Mexique</p> <p><b>Inge TE PAS</b> (Kroes Advocaten Immigration Lawyers) Amsterdam, Pays-Bas</p> <p><b>Matthew WILLS</b> (Laura Devine Immigration Law) Londres, Royaume-Uni</p>	
<p><b>Droit de la Presse et des Médias</b></p> <p>Salon Comercio</p>	<p><b>Les outils mis en place pour assurer l'indépendance de la presse</b></p> <p>La commission examinera dans différents pays européens, aux Etats-Unis, en Amérique centrale et en Afrique ou en Asie les outils législatifs ou autres visant à lutter contre les menaces qui pèsent sur l'indépendance de la presse. Cela passe par la protection des journalistes mais également le respect des règles de concurrence et tous les moyens mis en œuvre pour garantir un secteur pluraliste et indépendant face aux ingérences politiques, corporatives, économiques et étrangères.</p>	<p><b>Thierry BONTINCK</b> (Daldewolf Scrl) Bruxelles, Belgique</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>	
17h30 – 18h30	<p><b>Session UIAdvance</b></p> <p>Salon Construcción</p>	<p><b>Naviguer les frontières du droit : défis et opportunités actuels dans un réseau juridique internationale</b></p> <p>Rejoignez-nous pour une session de réflexion où, avec des responsables juridiques de différentes entreprises et d'autres collègues, nous explorerons le paysage dynamique des implications internationales des activités entrepreneuriales. Nous discuterons des principaux défis et des opportunités émergentes qui façonnent l'avenir de la pratique juridique à l'échelle mondiale et le soutien d'un réseau juridique.</p>	<p><b>Coordinatrice :</b> <b>Lourdes PÉREZ-LUQUE MARICALVA</b> (Herrera Y Sato, S.C.) Madrid, Espagne</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>

9h00 – 10h30			
Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p><b>Organisation Internationale du Patrimoine / Comité LGBTQIA+</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Mueble 2</b></p>	<p><b>Planification de la succession de diverses formes de familles</b></p> <p>Lorsque la famille prend toutes les formes et toutes les tailles, il en va de même pour le plan de succession. Qu'il s'agisse de familles patchwork, de fiers parents célibataires ou bien de familles arc-en-ciel, les solutions juridiques à l'emporte-pièce du passé ne suffisent plus aux ménages d'aujourd'hui. Lors de cette session conjointe, des experts de la commission LGBTQIA+ et de la commission D'Organisation Internationale du Patrimoine discuteront des outils de planification successorale disponibles pour les différentes formes de familles, en mettant l'accent sur les communautés qui ne sont pas reconnues comme des familles dans leurs juridictions respectives.</p>	<p><b>Carlos ANGLADA BARTHOLMAI</b> (Monereo Meyer Abogados) Palma De Mallorca, Espagne</p> <p><b>Dirk NUYTS</b> (Dirk Nuyts Legal) Zoug, Suisse</p> <p><b>Modérateur :</b> <b>Peter KUN</b> (Kun &amp; Partner) Budapest, Hongrie</p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p><b>Session conjointe UIA-ABA avec la participation de la commission Entreprises et droits de l'homme</b></p> <p>■</p> <p><b>Salon Joya 1</b></p>	<p><b>L'ONU a 80 ans : état des lieux des entreprises et des droits de l'homme</b></p> <p>Le monde se trouve à un point d'inflexion en matière de droits de l'homme. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) visaient à répartir et à imposer des responsabilités aux secteurs privé et public. Si certains de ces préceptes et d'autres principes non contraignants ont été transposés en lois contraignantes dans certaines juridictions, d'autres se sont heurtés à des résistances, voire à des réactions négatives. Parallèlement, plusieurs associations d'avocats, telles que l'American Bar Association, ont adopté une politique qui exhorte les avocats à conseiller leurs clients sur les UNGP, et d'autres ont publié des orientations et des boîtes à outils. L'ONU organise chaque année à Genève une conférence sur les entreprises et les droits de l'homme, et des entités privées, publiques et à but non lucratif participent au Pacte mondial des Nations Unies. Ce programme, organisé conjointement par la commission Entreprises et droits de l'homme et le Programme conjoint UIA-ABA, examine l'état d'avancement actuel des avocats dans la mise en œuvre et la promotion des directives de l'ONU dans la pratique quotidienne du droit.</p>	<p><b>Steven M. RICHMAN</b> (Clark Hill Plc) Princeton, NJ, Etats-Unis</p> <p><b>Modératrice :</b> <b>Yolanda EISENSTEIN</b> Santa Fe, NM, Etats-Unis</p>	<p><b>Elena BORSACCHI</b> (Studio Legale Associato Barbieri Borsacchi) Pise, Italie</p> <p><b>Wendy TAUBE</b> (Taube Law Lcc) Chicago, IL, Etats-Unis</p> <p><b>Ashu THAKUR</b> (Ashu Thakur &amp; Associates Advocates &amp; Solicitors) Mumbai, Inde</p> <p><b>Laurie WEBB DANIEL</b> Atlanta, GA, Etats-Unis</p>

9h00 – 12h30			
Session	Thème	Présidents	Orateurs
<b>Droits des Contrats / Avocats et Juristes D'entreprise / Vente Internationale de Marchandises</b>  <b>Salon Guadalajara 4</b>	<b>Lost in translation ? Négocier et interpréter les contrats internationaux : comment aborder et concilier les diverses approches juridiques et culturelles ?</b> Cette session promet d'être animée et enrichissante. Elle se déroulera sous forme de table ronde avec des avocats internationaux et des juristes d'entreprise qui exposeront leurs points de vue et leurs recommandations sur la meilleure manière d'aborder la négociation et l'interprétation des contrats internationaux. Nous discuterons de la manière dont la négociation et l'interprétation de ces contrats sont influencés par les cultures juridiques différentes des parties ainsi que par le droit applicable au contrat. Cela sera également l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de contrats internationaux. S'appuyant sur leur grande expérience du terrain, nos intervenants échangeront leurs points de vue sur la manière dont les services juridiques et les cabinets d'avocats négocient des contrats internationaux avec leurs interlocuteurs issus de pays différents et de culture juridique différente. Lors de cette session, il sera également évoqué la manière dont le droit applicable peut influencer l'interprétation des dispositions contractuelles, ce qui peut conduire à des résultats différents, voire inattendus. Un débat s'engagera entre les intervenants et les participants sur la question de savoir si le choix des parties d'appliquer les principes UNIDROIT ou une loi uniforme internationale au contrat, telle que la convention sur la vente internationale de marchandises ou la loi uniforme de l'OHADA sur le droit commercial, peut contribuer à combler le fossé entre les différents systèmes de droit.	<b>Mariaelena GIORCELLI</b> <i>(Bortolotti, Mathis &amp; Associati)</i> <i>Turin, Italie</i> <b>Arianna RIGHI</b> <i>(Adm International Sarl)</i> <i>Rolle, Suisse</i> <b>Michal ROSZAK</b> <i>(Coliber Legal)</i> <i>Varsovie, Pologne</i>	<b>Orateurs à confirmer</b>
<b>Droit Animalier / Droit Bancaire et Financier / Droits de L'Homme</b>  <b>Salon Moda</b>	<b>Lutte contre le changement climatique : les avocats doivent agir dès maintenant pour un avenir durable</b> L'être humain est en train de transformer la planète. Nous rejetons des polluants dans l'atmosphère. Nous avons détruit environ un cinquième des terres arables sur la Terre. Nous manquons d'eau douce alors que la population a quadruplé au XX <sup>e</sup> siècle. Nous sommes engagés dans la sixième extinction massive. Les écosystèmes souffrent de plus en plus du changement climatique, avec des effets perturbateurs sur le bien-être social, le développement économique et la stabilité financière. La perte de biodiversité entraîne de graves conséquences. Les effets qui en résultent sur le climat ont provoqué la perte d'espèces clés, des zoonoses et une mortalité massive de plantes et d'animaux. Depuis 2008, plus de 376 millions de personnes – les réfugiés climatiques – ont été déplacées à la suite de catastrophes environnementales. Le financement climatique international est essentiel pour que les pays en développements atteignent leurs objectifs climatiques. Les institutions financières peuvent gérer les risques et identifier les opportunités liées aux changements climatiques, ainsi qu'accélérer la transition vers des économies à faible teneur en carbone. Cette session permettra d'examiner le rôle du droit et des politiques à l'échelle internationale pour enrayer des pertes irré récupérables.	<b>Barbara BANDIERA</b> <i>Vimercate, Italie</i> <b>Yolanda EISENSTEIN</b> <i>Santa Fe, NM, Etats-Unis</i> <b>Gustavo SALAS RODRÍGUEZ</b> <i>(Salas Y Salas, S.C.)</i> <i>Cancún, Mexique</i>	<b>Linda JULIEN</b> <i>(CTI Capital Groupe INC)</i> <i>Montréal, Canada</i>
<b>Droit des Sociétés et Fusions &amp; Acquisitions / Droit Immobilier</b>  <b>Salon Mueble 1</b>		<b>Gerard H. James</b> <i>(William Fry LLP)</i> <i>Dublin, Irlande</i> <b>Francisco Luis SOLER CABALLERO</b> <i>(J&amp;A Garrigues S.L.P)</i> <i>Valence, Espagne</i>	<b>Orateurs à confirmer</b>

11h00 – 12h30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<b>Organisation Internationale du Patrimoine</b>  <b>Salon Mueble 2</b>	<b>Héritage des biens numériques</b> Qui recevra vos bitcoins lorsque vous ne serez plus là ? À l'heure où nous entrons pleinement dans l'ère numérique, l'héritage ne se limite plus à la transmission de biens matériels et de comptes bancaires. Il inclut désormais le partage de mots de passe, de clés cryptographiques et même de votre collection de mèmes. Lors de cette session, des experts examineront comment garantir que votre « au-delà numérique » soit aussi sécurisé (et sans drame) que votre vie réelle.	<b>Carlos ANGLADA BARTHOLMAI</b> <i>(Monereo Meyer Abogados)</i> <i>Palma De Mallorca, Espagne</i>	<b>Orateurs à confirmer</b>
<b>Session Legal tech avec LexisNexis</b>  <b>Salon Joya 1</b>	<b>Utilisations pratiques de l'IA</b> La session débattrà des sujets suivants : 1 ■ L'État de droit et le populisme ; 2 ■ L'intelligence artificielle et l'avenir de la profession juridique 3 ■ L'éthique et la responsabilité dans la pratique juridique à l'ère de l'IA	<b>Coordinateur : Ian MCDUGALL</b> <i>(Lexisnexis)</i> <i>Londres, Royaume-Uni</i>	<b>Orateurs à confirmer</b>



14h00 – 16h00

<b>Droit de la Famille</b>  <b>Salon Guadalajara 4</b>	<b>Les experts dans les procédures de droit de la famille</b> L'influence des témoignages d'experts dans les procédures familiales est cruciale à l'aboutissement d'une affaire. Les comptables, les experts immobiliers, les psychologues et psychiatres pour enfants et adultes, les rapports de tests de dépistage de drogues et d'alcool, les thérapeutes, les conseillers, les experts en art et les avocats étrangers comptent parmi les experts les plus courants mandatés conjointement ou par l'une des parties dans des procédures en droit de la famille. Nous présenterons l'instruction des experts, les instructions stratégiques et l'application de la Convention de La Haye sur l'obtention des preuves à l'étranger en matière civile et commerciale. Les arrêts les plus significatifs de l'année dernière et les propositions de législation sur le droit de la famille seront également discutés par des experts de différentes juridictions.	<b>Carolina MARÍN PEDREÑO</b> <i>(Dawson Cornwell Solicitors)</i> <i>Londres, Royaume-Uni</i>	<b>Joaquín BAYO DELGADO</b> <i>Sitges, Espagne</i> <b>Marie BERGER</b> <i>(Brs Berger Recordon &amp; De Saugy)</i> <i>Genève, Suisse</i> <b>Gaëlle BONNET</b> <i>Paris, France</i> <b>Alfredo GUARINO</b> <i>(Studio Legale Avv.Vincenzo Guarino)</i> <i>Naples, Italie</i> <b>Mohamed HASSANEIN</b> <i>(Elattar Law Firm)</i> <i>Caire, Egypte</i> <b>Zineb NACIRI BENNANI</b> <i>Casablanca, Maroc</i> <b>María Carmen VARELA ALVAREZ</b> <i>(Carmen Varela Abogados De Familia, Slp)</i> <i>Barcelone, Espagne</i>
---	---	---	--

14h00 – 16h00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;"><b>Droit Pénal / Droits de l'homme</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Moda</b></p>	<p><b>Justice contextualisée : le droit à un procès équitable et la nature de l'infraction</b> L'idée que le droit à un procès équitable n'est pas un concept monolithique, mais que son application peut varier en intensité selon la nature de l'infraction, est une question complexe et pertinente.</p> <p>D'une part, il existe un principe fondamental selon lequel toute personne a droit à un jugement équitable et à des garanties de procédure, quelle que soit l'infraction dont elle est accusée ; cependant, il est également vrai que la gravité d'une infraction et ses conséquences potentielles peuvent justifier une application plus rigoureuse du droit à un procès équitable.</p> <p>Par exemple, dans une affaire de peine capitale, la nécessité de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreur judiciaire est beaucoup plus importante que pour une simple infraction. Cela peut justifier un investissement plus important en ressources et en temps pour garantir une procédure équitable et complète.</p> <p>Toutefois, il est crucial de trouver un équilibre. Une application trop souple du droit à un procès équitable pourrait conduire à des discriminations et à des violations des droits fondamentaux. Par conséquent, tout ajustement de l'intensité de ce droit doit être fondé sur des critères objectifs et justifiés, en respectant toujours les principes fondamentaux de la justice et des droits de l'homme.</p>	<p><b>Véronique MOISSINAC MASSENAT</b> <i>Paris, France</i></p> <p><b>Gustavo SALAS RODRÍGUEZ</b> <i>(Salas Y Salas, S.C.) Cancún, Mexique</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Médiation et Prévention des Conflits</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Mueble 1</b></p>	<p><b>La Médiation pierre angulaire du règlement des différends</b></p>	<p><b>Mohamed Lotfi EL AJERI</b> <i>(El Ajeri Lawyers) Tunis, Tunisie</i></p>	<p><b>Orateurs à confirmer</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Droit OHADA</b></p> <p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;"><b>Salon Mueble 2</b></p>	<p><b>Création d'une conférence tournante de vulgarisation de la jurisprudence OHADA</b> Cette session de travail examinera s'il est possible d'organiser chaque année une conférence au cours de laquelle les développements de la jurisprudence relative à l'OHADA dans chaque État membre de l'OHADA sont recueillis, discutés et ensuite publiés. L'accent sera mis sur le contentieux et l'arbitrage. La mise en œuvre de ce projet permettrait d'évaluer le niveau de maturité du droit OHADA dans chaque État membre et dans l'ensemble de l'espace OHADA. Il serait utile aux praticiens du droit OHADA et aux justiciables du droit OHADA. Il permettrait également de promouvoir le droit OHADA auprès d'un public international plus large. Nous souhaitons que tous les membres de l'UIA situés dans l'espace OHADA ainsi que ceux qui s'intéressent au droit OHADA participent à cette session de travail afin d'évaluer la faisabilité de ce projet et de s'engager à y participer au cours des cinq prochaines années.</p>	<p><b>Martial AKAKPO</b> <i>(Martial Akakpo &amp; Associates) Lome, Togo</i></p>	<p><b>Darly Aymar DJOFANG</b> <i>(Cabinet Djofang &amp; Partners) Douala, Cameroun</i></p> <p><b>Adama SORO</b> <i>(Scpa Soro, Bako Et Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire</i></p> <p><b>Philomène TELO</b> <i>(Ovk Law Firm) Kinshasa, Congo (Rep. Dem.)</i></p>

# Interprétation simultanée

Session	Date	Anglais	Français	Espagnol
Assemblée générale de l'UIA	29 octobre	■	■	■
Cérémonie d'ouverture	29 octobre	■	■	■
<b>Thème principal 1</b> Le présent et l'avenir du règlement des différends en matière d'investissements étrangers	30 octobre	■	■	■
Forum des membres collectifs	30 octobre	■	■	■
Comité des femmes	30 octobre	■	■	■
Droit bancaire et financier	30 octobre	■	■	■
Sénat international des barreaux	30 octobre	■	■	■
Investissements étrangers / Droit fiscal	30 octobre	■	■	■
Droit de la faillite	30 octobre	■	■	■
Droit pénal / Défense pénale internationale	30 octobre	■	■	■
<b>Thème principal 2</b> Industrie agroalimentaire, durabilité et commerce international	31 octobre	■	■	■
Médiation et prévention des conflits	31 octobre	■	■	■
Droit de la famille / Droit de la santé	31 octobre	■	■	■
Session Next Gen Network	31 octobre	■	■	■
Arbitrage international	31 octobre	■	■	■
Task Force IA	31 octobre	■	■	■
Session UIA-IROL	31 octobre	■	■	■
Session Next Gen Network - Débat des étudiants	31 octobre	■	■	■
Arbitrage international / Droit et pratique du contentieux	31 octobre	■	■	■
Droit des contrats / Avocats & juristes d'entreprise / Vente internationale de marchandises	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Droit animalier / Droit bancaire et financier / Droits de l'Homme	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit immobilier	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Organisation Internationale du Patrimoine / Comité LGBTQIA+	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Organisation Internationale du Patrimoine	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Droit de la Famille	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Droit pénal / Droits de l'Homme	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Médiation et prévention des conflits	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Droit OHADA	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■
Cérémonie de clôture	1 <sup>er</sup> novembre	■	■	■



Union Internationale des Avocats  
International Association of Lawyers  
Unión Internacional de Abogados

# UIAdvance

*Un réseau mondial pour  
les cabinets d'avocats*



UIAdvance est un programme d'adhésion pour les cabinets d'avocats créé pour répondre à ces ambitions.

## Adhérez tout de suite !

Contactez **Noelia Alonso Morán** au +33 1 44 88 55 66 ou par email à [nalonso@uianet.org](mailto:nalonso@uianet.org)

Pour plus d'information :  
[www.uianet.org](http://www.uianet.org)

## Prix 2025

- Cabinet d'avocats établi dans les pays des catégories 1 et 2 de l'IDH\* : **4 450 €**
- Cabinet d'avocats établi dans les pays des catégories 3 et 4 de l'IDH\* : **3 265 €**

\* Les catégories de pays sont basées sur l'Indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

## Les avantages d'UIAdvance

- **Élargir le champ d'action mondial** de votre entreprise et renforcer votre marque grâce au réseau UIAdvance,
- **Participation** à des **événements exclusifs** pour développer des relations avec d'autres membres d'UIAdvance,
- **Adhésion** à part entière **gratuite** à l'UIA pour 5 partenaires/associés de votre cabinet et 2 avocats de moins de 35 ans, (membres supplémentaires à tarifs préférentiels),
- **Inscription gratuite** pour l'un de vos partenaires/associés au congrès annuel de l'UIA,
- **Inscriptions illimitées** pour le congrès annuel de l'UIA à des tarifs préférentiels pour tous vos partenaires/associés,
- Une **inscription gratuite** chaque année pour un séminaire ou une formation de l'UIA,
- **Tarifs d'adhésion préférentiels** pour tous les séminaires ou formations pour tous vos partenaires/associés,
- **Mention gratuite** sur le site Web de l'UIA et dans l'annuaire de l'UIA,
- **Photo gratuite** d'un partenaire/associé de votre choix dans l'annuaire de l'UIA,
- **Réduction de 50 %** sur tout encart publicitaire réservé dans l'annuaire de l'UIA,
- La **licence d'utilisation du logo** de l'UIA sur tous les supports de marketing digital et traditionnel de votre cabinet,
- **Identification de votre cabinet** comme soutien des actions de l'UIA IROL (Institut de l'État de droit),
- **10 exemplaires** du magazine de l'UIA, le Juriste International,
- **10 copies** de l'annuaire de l'UIA.

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

## MERCREDI 29 OCTOBRE

- Cérémonie d'ouverture

## JEUDI 30 OCTOBRE

- Thème principal 1 :  
Le présent et l'avenir du règlement  
des différends en matière  
d'investissements étrangers
- Sénat International des Barreaux
- Soirée informelle

## VENDREDI 31 OCTOBRE

- Thème principal 2 :  
Agroalimentaire, durabilité  
et commerce international
- Soirée de gala

## SAMEDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

- Cérémonie de clôture

## DIMANCHE 2 NOVEMBRE

- Excursion générale

*Le congrès se tiendra à Expo Guadalajara.*



UIA

23 rue de la Victoire  
75009 Paris - France  
Tél : +33 1 44 88 55 66  
Email : [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
[www.uianet.org](http://www.uianet.org)